



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019





RAPPORT  
ANNUEL  
D'ACTIVITÉS  
2019

# 01

## INTRODUCTION 04

Le conseil des maires de la MRC  
Le personnel 2020  
Programme de reconnaissance  
de la MRC

# 02

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE 06

Mot de la préfète  
Mot de la directrice générale  
Rencontre des élus  
Délégation tunisienne

# 03

## COMMUNICATION 09

Relations de presse  
Facebook, Internet et  
médias sociaux

# 04

## AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE 12

Schéma d'aménagement révisé  
Avis et certificats  
Zone d'intervention spéciale  
Gestion de baux agricoles  
Acquisition de nouvelles  
orthophotographies  
Nouveau portrait socioéconomique  
Programmes de rénovation  
Construction immobilière  
Gestion des cours d'eau

# 05

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 22

L'arrivée du bac brun  
Écocentres  
Collecte des pellicules plastiques  
Bulletin Möbius  
Semaine québécoise de réduction  
des déchets  
Enfouissement sanitaire  
Traitement des matières résiduelles  
organiques  
Visite du centre de compostage

# 06

## DÉVELOPPEMENT CULTUREL 29

Conseil de la Culture  
Politique culturelle  
Fonds culturel  
Partenariat avec le CALQ  
Entente avec le Ministère  
Adhésion à Culture Montréal  
Le patrimoine de la MRC  
Sécurité routière  
Journées de la Culture  
Galerie Marie et Pierre Dionne  
Prix Reynald-Piché

# 07

## PROMOTION RÉGIONALE 39

Lancement de la saison  
Bilan touristique  
Service de navettes  
Circuit du Paysan  
Planification stratégique et  
image de marque  
Calendrier de l'Avent

# 08

## PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY 44

Halte de la Gare  
Halte Maritime  
Développements au Parc  
Bornes de géolocalisation  
Vélo-patrouilleurs

# 10

## DÉVELOPPEMENT RURAL 50

Le Bulletin agricole  
Le FDTR en action  
Cohabitation en zone agricole  
Transport collectif  
Journée « *Portes ouvertes* » de l'UPA

# 13

## SÉCURITÉ INCENDIE 62

Comité adviseur  
Révision du schéma  
Prévention  
Formation

# 09

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 49

Nouvelle place d'affaires pour le CLD  
Entente MRC-CLD  
Volet développement

# 11

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL 54

Nouvelle gouvernance territoriale  
Concertation Horizon  
Projets territoriaux en réussite éducative

# 14

## SÉCURITÉ CIVILE 63

Déploiement des ressources  
Sauvetage d'urgence hors du réseau routier  
Sécurité dans le Parc régional  
État de la situation en sécurité civile  
Procédures d'alerte et de mobilisation  
Bottin des ressources régionales

# 12

## SÉCURITÉ PUBLIQUE 56

Comité de sécurité publique  
Campagne « *Pas de Cell au volant, c'est gagnant!* »  
Sécuri-Parc et cadets  
Campagne « *Attention, Piétons!* » finaliste à l'UMQ  
Sécurité routière en milieu municipal

# 15

## PERSPECTIVES 2020 64

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 65

## LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



**Maude Laberge**  
Préfète  
Mairesse  
Saint-Martine



**Yves Daoust**  
Préfet suppléant  
Maire  
Saint-Louis-de-Gonzague



**Caroline Huot**  
Mairesse  
Saint-Stanislas-de-Kostka



**Miguel Lemieux**  
Maire  
Salaberry-de-Valleyfield



**Gaétan Ménard**  
Maire  
Saint-Étienne-de-Beauharnois



**Bruno Tremblay**  
Maire  
Beauharnois



**Réjean Beaulieu**  
Maire  
Saint-Urbain-Premier

La Direction générale, ainsi que l'ensemble des élu(e)s de la MRC, tiennent à adresser aux membres du personnel un sincère coup de chapeau et à les remercier pour l'excellent travail accompli au cours de la dernière année.

## COUP DE CHAPEAU AUX MEMBRES DU PERSONNEL

À défaut de la traditionnelle photo officielle des membres du personnel qui n'a pu être prise en raison des contraintes reliées à la pandémie, nous présentons cette photo captée à l'occasion d'une activité sociale du bureau (croisière sur le lac Saint-Louis) sur laquelle apparaît bon nombre de membres de l'équipe MRC-CLD.

La MRC salue d'ailleurs l'arrivée depuis avril 2019 de nouveaux employés au sein de l'organisation, notamment Marie-Laurence Bohémier, Chantal Dostie, Daniel Dulude, Jean-François Filiatrault, Simon Lardie, Karel Leduc, Claude Martin, Patricia Viziau et, plus récemment, Johanie Bouhard, Adèle Major et Sophie Pilotte.

À ces personnes s'ajoute par ordre alphabétique le reste de l'équipe, à savoir Martin Argouin, Line Asselin, Valérie Binette, Lyne Charlebois, Annie Dureault, Marc-André Gagnon, Josée Guionnet, Marie-Josée Leblanc, Patrice Lemieux, Guy Longtin, Catherine Parent, Isabelle Perron, Linda Phaneuf, Audrey Pilon, Marie-Claude Pinard, Linda Riach et Jacqueline Roussy.



## PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE LA MRC

En fin d'année, la MRC soulignait les années de service de certains membres de son personnel et adressait en l'occurrence sa plus profonde gratitude à l'endroit de quatre de ses employés célébrant leurs anniversaires d'embauche.

La MRC de Beauharnois-Salaberry adresse à ces employé(e)s ses plus sincères félicitations et remerciements pour leur dévouement et leur implication au sein de l'organisation au cours de toutes ces années.



Mario Ouellet  
Opérateur et préposé au Parc régional  
5 ans



Marie-Josée Leblanc  
Coordonnatrice  
au Service du Greffe  
5 ans



Josée Guionnet  
Technicienne  
Comptabilité et finances  
10 ans



Marc-André Gagnon  
Directeur  
Aménagement du territoire  
10 ans

La direction saisisait également l'opportunité de cet événement pour adresser à madame Sylvie Poirier, à l'occasion de son départ pour la retraite, toute sa reconnaissance pour ses neuf années qu'elle a occupé au poste de secrétaire-réceptionniste.





## Mot de la préfète

Au nom de mes collègues maires et mairesse, il m'est très agréable de vous présenter avec beaucoup de fierté ce rapport annuel vous livrant le fruit des accomplissements et des réalisations de la MRC en matière de dossiers régionaux au cours de l'année 2019.

Cette dernière année a particulièrement été empreinte d'actions et d'initiatives liées à la promotion régionale, alors que la MRC en était à sa première année de ce nouveau mandat qui lui a été confié au terme de 2018.

C'est ainsi que se sont multipliées sur le terrain les démarches de promotion de nos attraits et services, ainsi que des événements municipaux, tant auprès des gens d'ici que de l'extérieur. Ce présent rapport témoigne d'ailleurs éloquemment du vaste bilan de ces actions posées l'an dernier en regard de l'attractivité territoriale.

D'ailleurs, à ce titre, la MRC s'est donnée en toute fin d'année un temps de réflexion et s'est engagée, avec l'aide d'un consultant, dans une importante démarche de planification stratégique... une démarche qui se poursuivra en 2020.

Il est clair pour la MRC qu'il importe de faire connaître davantage nos attraits et nos entreprises, non seulement à l'extérieur du territoire, mais d'abord et avant tout auprès de nos gens d'ici, et ce, pour le plus grand bénéfice de l'essor de nos municipalités et du développement économique régional.

Depuis un certain nombre d'années, la MRC s'avère également un important acteur de développement pour des projets porteurs, structurants et innovants d'envergure suprarégionale, dont plusieurs s'effectuent en partenariat avec les MRC de la Montérégie, et pour lesquels nous en tirons d'intéressantes retombées. Ce rapport annuel témoigne d'ailleurs de quelques-uns de ces projets, entre autres en matière de ruralité, de culture et de développement social.

Il n'en demeure pas moins que le succès de ces initiatives est grandement redevable au degré d'engagement et à la complicité de nos municipalités et partenaires, sans qui on ne saurait prétendre à l'obtention des résultats qui vous sont présentés dans le cadre de ce rapport annuel.

Justement, à cet égard, je ne saurais terminer mes propos sans adresser à l'ensemble de mes collègues maires et mairesse, ainsi qu'à nos partenaires, de sincères remerciements pour leur excellente collaboration à l'atteinte de ces réalisations.

Bonne lecture !

**MAUDE LABERGE**  
Préfète



## Mot de la directrice générale

Comme en ont fait foi les rapports annuels des dernières années, l'enjeu de la promotion régionale n'a évidemment pas été le seul à marquer l'agenda 2019 de la MRC, puisque bon nombre d'autres dossiers ont occupé l'espace public.

Qu'il suffise entre autres de mentionner l'implantation à compter du 30 septembre dernier de la collecte régionale des matières organiques à l'aide du bac brun. La mise en place de ce nouveau service représentait un pas tout aussi important dans la gestion et la réduction de nos matières résiduelles que celui franchi en 1992 avec l'instauration de la collecte des matières recyclables communément associée au bac bleu.

La MRC n'a pas ménagé les efforts dans les mois précédents, afin de bien préparer la population à l'arrivée de cette nouvelle collecte. Pour ce faire, on a sollicité l'implication citoyenne par le biais de multiples séances publiques d'information, en plus d'intensifier les démarches de communication. Un site Internet ([jlefaits.com](http://jlefaits.com)) et une page Facebook entièrement dédiés à l'arrivée de ce nouveau service de collecte ont même été mis en ligne.

L'ensemble de ces efforts n'aura pas été vain, puisqu'après seulement quelques mois de participation de la population, d'importantes quantités de matières organiques avaient déjà été récoltées.

En matière de sécurité publique, les actions ont également été nombreuses, alors que la MRC s'est engagée avec ses partenaires à une première année de campagne intitulée « *Pas de cell au volant, c'est gagnant !* ». Pour l'occasion, on s'est adjoint le partenariat du Collège de Valleyfield et de sa formation de football du Noir et Or afin de véhiculer le message auprès de la population.

Le développement du Parc régional, de son réseau cyclable et de ses installations s'est aussi poursuivi en 2019. En effet, on procédait en juin à Sainte-Martine à l'inauguration de la Halte de la Gare, la 16<sup>e</sup> du genre à voir le jour au pourtour des 72 kms de réseau du parc.

Que dire aussi du soutien exercé tout en cours d'année par la MRC en développement social qui aura permis, à l'issue d'assemblées de partenaires, à mettre sur pied une toute nouvelle gouvernance territoriale.

Enfin, la MRC aura également tiré de l'année 2019 une grande fierté, alors qu'elle a été à trois reprises sous les feux de la rampe au niveau régional et national.

En effet, après s'être méritée en date du 8 avril le prix *Bon Coup* décerné lors du 7<sup>e</sup> Gala Agristars de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie pour l'édition 2018 de son bulletin agricole, voilà que le bulletin était à nouveau sous les projecteurs à l'automne, alors que la publication était en nomination pour remporter le prix *Valorisation / Laurent-Barré* décerné dans le cadre du gala agricole provincial de l'UPA.

Pour terminer, la campagne *Attentions Piétons !* tenue en 2018 a figuré également comme l'un des 20 projets finalistes au *Prix Mérite Ovation Municipale* qui prenait place au Centre des Congrès de Québec en date des 9 et 10 mai en marge des 98<sup>e</sup> assises annuelles de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ).

En somme, 2019 est une autre année d'avancement de plusieurs dossiers régionaux, pour lesquels la MRC et ses municipalités en tirent une grande satisfaction. Quoi de mieux pour apprécier la portée de ces réalisations que de parcourir ce rapport annuel 2019.

**LINDA PHANEUF**  
Directrice générale

## RENCONTRE ANNUELLE DES ÉLUS

L'ensemble des maires et mairesses ainsi que des conseillers (ères) municipaux (ales) de la MRC se sont à nouveau réuni(e)s en date du 11 avril à l'édifice Jean-H. Besner à Salaberry-de-Valleyfield dans le cadre de la rencontre annuelle des élus qui en était à sa 14<sup>e</sup> édition.

Pour l'occasion, ce sont 26 élus municipaux, 6 directeurs généraux ainsi que 11 membres du personnel de la MRC et du CLD Beauharnois-Salaberry qui ont participé à cette soirée, lors de laquelle le conférencier, M. Jean-Marc Lecouturier, est venu entretenir l'auditoire des conditions de succès pour un positionnement stratégique et promotionnel du territoire de la MRC.



Cette présentation s'inscrivait dans la foulée du transfert de la responsabilité de la promotion territoriale régionale à la MRC et prenait place à quelques semaines d'une nouvelle saison estivale. Le moment était alors propice afin de bien apprécier combien l'industrie touristique est déterminante en termes de retombées économiques pour un territoire et dans quelle mesure il importe que ce positionnement stratégique et promotionnel d'une région soit partagé par l'ensemble des acteurs politiques et socioéconomiques du milieu.

Pour l'occasion, de savoureux produits agroalimentaires régionaux, mettant ainsi en lumière nos attraits et nos particularités territoriales, ont été offerts aux personnes présentes.

## ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION TUNISIENNE

La MRC accueillait en date du 27 mai à son siège social une délégation tunisienne de 6 personnes. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du Programme pour un leadership municipal inclusif (PLMI) mis en œuvre par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) avec la contribution d'Affaires mondiales Canada.

Ce programme visait à offrir aux membres de la délégation des opportunités d'apprentissages et d'échanges quant à l'approche canadienne en matière de leadership municipal inclusif.

Pour l'occasion, la délégation a été reçue par la Préfète de la MRC et Présidente de la Commission Femmes et gouvernance de l'UMQ, madame Maude Laberge, ainsi que la Directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC, madame Linda Phaneuf.



## RELATIONS DE PRESSE

L'année 2019 s'est avérée plutôt active en termes de relations de presse, alors que le service des communications a particulièrement été sollicité au chapitre des conférences de presse et des événements médiatiques.



### ■ Conférences de presse

En effet, tout au cours de la dernière année, la MRC a grandement recouru aux conférences de presse afin de livrer son message auprès de la population. À preuve, pas moins de 6 conférences de presse ont eu lieu au cours de 2019, dont 5 d'entre elles concentrées en l'espace de 6 semaines, soit entre le 23 mai et le 4 juillet.

**Voici d'ailleurs la teneur respective de ces événements médiatiques :**

#### 23 mai

Annonce au Parc régional des îles de St-Timothée de l'arrivée de la collecte du bac brun à compter du 30 septembre

#### 11 juin

Lancement à la Cité des Arts et des Sports à Salaberry-de-Valleyfield de la campagne de sécurité routière 2019-2020 « *Pas de cell au volant, c'est gagnant !* »

#### 19 juin

Présentation au siège social de la MRC de l'installation de bornes de géolocalisation dans le Parc régional destinées à optimiser le sauvetage d'urgence

#### 26 juin

Inauguration à Sainte-Martine de la Halte de la Gare située en bordure de la piste cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry

#### 4 juillet

Lancement à la Halte des Villages du Parc régional, à Saint-Louis-de-Gonzague, de la programmation de la saison estivale

#### 18 septembre

Rappel du début de la collecte des matières organiques à l'aide du bac brun à compter du 30 septembre

## ■ Radios et télés

La présence de la MRC sur les ondes des médias électroniques régionaux (radios et télés) s'est de nouveau avérée très dynamique. Voici un aperçu de ce rayonnement :

**Annnonce de l'arrivée du bac brun**  
Reportages COGECO et TVSO  
23 mai

**Lancement de la campagne de sécurité routière « Pas de cell au volant, c'est gagnant ! »**  
Reportages COGECO et TVSO  
11 juin

**Annnonce de l'installation de bornes de géolocalisation dans le Parc régional**  
Reportage de TVSO  
19 juin

**Inauguration de la Halte de la Gare**  
Reportage de TVSO  
26 juin

**Lancement de saison de la promotion régionale**  
Reportage de TVSO  
4 juillet

**Sécurité au Parc régional avec la Sécuri-Parc, les vélo-patrouilleurs et les bornes de géolocalisation**  
Entrevue à MAX FM 103,1  
23 juillet

**Campagne « Pas de cell au volant, c'est gagnant ! »**  
Entrevue à MAX FM 103,1  
20 août

**Début de la collecte du bac brun dès le 30 septembre**  
Entrevue à MAX FM 103,1  
28 août

**Rappel de séances additionnelles d'information à Salaberry-de-Valleyfield**  
Entrevue à MAX FM 103,1  
22 octobre

## ■ Publicités

Il est parfois nécessaire d'appuyer certains dossiers et projets de placements publicitaires auprès de différentes tribunes médiatiques afin d'accroître le rayonnement du message. Il fut notamment jugé opportun de le faire à l'égard de la tenue de séances d'information publiques entourant l'implantation de la collecte des matières organiques.



## ■ Communiqués de presse

Le communiqué de presse a de nouveau constitué un outil d'information privilégié par la MRC, alors qu'elle en a publié tout près d'une centaine en cours d'année auprès des médias régionaux.





## INTERNET, FACEBOOK ET MÉDIAS SOCIAUX

Afin d'optimiser la visibilité et les retombées de ses réalisations, activités et projets, la MRC s'est de nouveau révélée très active sur le réseau Internet et sur les médias sociaux.

À preuve, en date du 31 décembre 2019, le bilan statistique du site Internet de la MRC ([www.mrc-beauharnois-salaberry.com](http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com)) affichait 38 643 utilisateurs (3 220 / mois ou 106 / jour), en progression de 15 % sur l'année précédente. Quant au nombre total de pages vues, le site en comptabilisait pour l'année 110 152, en hausse de 7 % par rapport à 2018.

En ce qui concerne la page Facebook de la MRC, celle-ci a généré 269 nouveaux « J'aime » en 2019, pour atteindre un total de 2 443, en hausse de 12 % par rapport à 2018. On a par ailleurs dénombré 159 publications en cours d'année et 24 486 minutes de visionnement de vidéos, en fulgurante progression de 621 % comparativement en 2018.



## SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (SAR)

En cours d'année, une modification a notamment été apportée au schéma d'aménagement de la MRC, en vue de la création d'une nouvelle aire d'affectation « *Conservation* » sur le territoire de Saint-Louis-de-Gonzague.

Cette zone de protection délimitée en juxtaposition avec le futur développement domiciliaire gonzaguois aura principalement pour fonction de protéger la rainette faux-grillon de l'ouest.

### AVIS ET CERTIFICATS

Tout au cours de l'année, la MRC a effectué l'analyse de plusieurs règlements d'urbanisme et procédé à l'émission de 23 certificats de conformité.

### ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE

La MRC a été appelée en cours d'année à réagir à la zone d'intervention spéciale (ZIS) promulguée par le gouvernement du Québec relativement aux territoires inondés par les crues printanières de 2017 et de 2019.

À la suite de l'émission de cette carte, elle a effectué l'analyse des impacts réglementaires de cette zone sur le territoire et concerté les municipalités affectées par cette cartographie afin d'adresser les commentaires appropriés auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

### GESTION DES BAUX AGRICOLES

Un mandat a été attribué en cours d'année à une firme d'évaluateurs afin de réaliser un rapport ayant pour but de déterminer la valeur locative des parcelles de terrains agricoles situées dans la MRC et visées par le contrat de gestion intervenu avec la société Hydro-Québec.

Dans la foulée, la MRC a procédé au renouvellement des conventions de bail pour un nouveau terme de 5 ans, devant aller du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024, l'échéance correspondant ainsi à la prolongation souhaitée de 2 ans de l'entente avec Hydro-Québec.

## ACQUISITION DE NOUVELLES ORTHOPHOTOGRAPHIES

Afin de répondre aux attentes des municipalités en matière d'information géographique de haute précision, la MRC a procédé à l'acquisition de nouvelles photos aériennes du territoire.

Ces images peuvent être utilisées aux données topographiques pour contribuer à une meilleure analyse du territoire dont la définition du réseau hydrographique, des rives, des plaines inondables, etc. D'autant plus qu'elles offrent tout le détail et la richesse des composantes naturelles et urbaines en transformation du territoire, combinées à la précision géométrique d'une carte.



## NOUVEAU PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE

De concert avec le Centre local de Développement (CLD), le service a travaillé à l'élaboration d'un nouveau portrait socioéconomique et démographique régional qui sera diffusé au printemps 2020.

La contribution du service s'est notamment effectuée au niveau du portrait territorial, de la cartographie, ainsi que de la compilation des données et des bilans statistiques.

Tout en permettant de mieux connaître le territoire sous un angle davantage économique, ce rapport se révélera à la fois un outil utile de développement, notamment auprès de gens d'affaires et d'investisseurs potentiels



## PROGRAMMES DE RÉNOVATION

En ce qui a trait aux programmes de rénovation de la Société d'Habitation du Québec (S.H.Q.) qui sont accessibles et applicables sur le territoire et que gère la MRC, voici un bref aperçu de leur utilisation en 2019 :

### PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE (PAD)

Nombre de dossiers traités en cours d'année **8**

Répartition géographique des dossiers déposés

- 2 Beauharnois
- 5 Salaberry-de-Valleyfield
- 1 Saint-Urbain-Premier

Subventions  
totales accordées :  
**127 932 \$**

Montant total des  
travaux :  
**139 865 \$**



## PROGRAMME RÉNORÉGION

Nombre de dossiers traités en cours  
d'année **1**

Localisation géographique :  
Saint-Urbain-Premier

Subvention accordée :  
**4 094 \$**

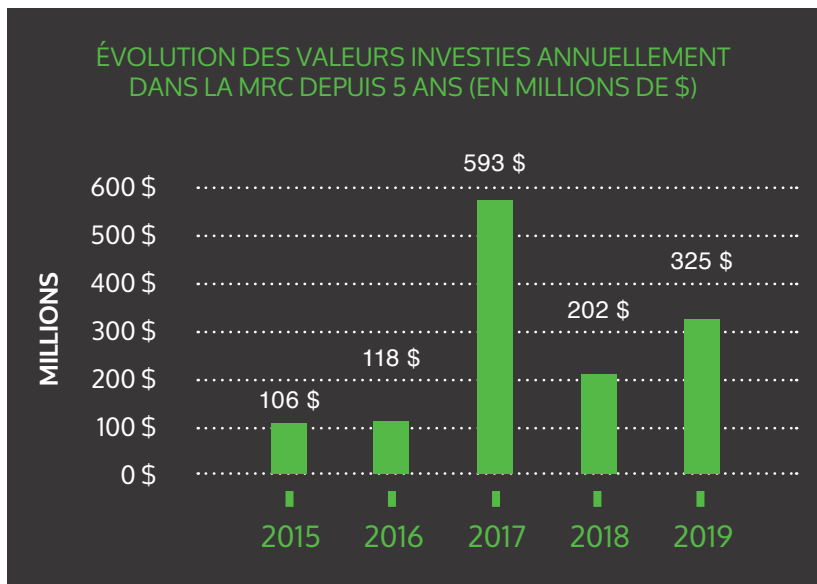
Montant des travaux :  
**4 309 \$**

Pour en savoir davantage sur ces programmes, on peut également accéder au site Internet de la S.H.Q. au : [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca).

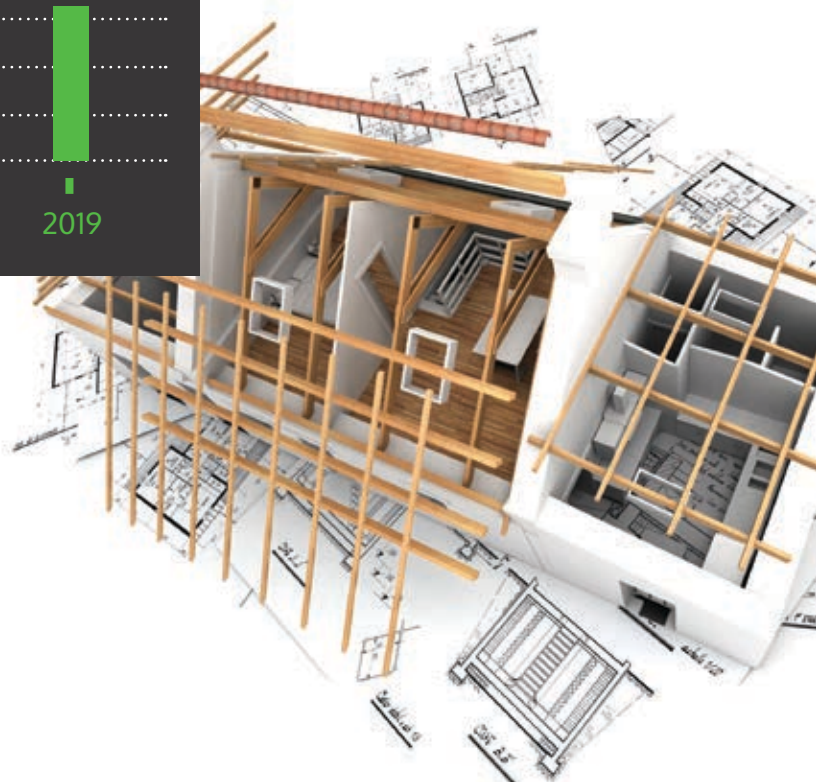
## CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE

### ■ Valeur des permis

La valeur totale déclarée des permis et certificats d'autorisation délivrés durant l'année 2019 s'élève à 325M\$ comparativement à 202M\$ en 2018. Il est à noter que l'investissement de 125M\$ consenti par *The Green Organic Dutchman* (TGOD) pour ses installations de Salaberry-de-Valleyfield explique la croissance pour l'année 2019, et ce, pour une deuxième année consécutive.



■ Valeur totale des permis



## ■ Secteur agricole

Les investissements dans le secteur agricole ont atteint une valeur de près de 128 M\$, tandis que le nombre de permis émis a légèrement diminué en 2019. Tel que présenté au tableau des valeurs investies et du nombre de permis, c'est pour la construction de nouveaux bâtiments que la majorité des investissements a été consentie. Pour l'année 2019, il s'agit d'une croissance de 418 % par rapport à 2018. Or, le nombre de permis depuis 2017 est en baisse, mais la valeur des projets est en forte croissance. Ce phénomène s'explique essentiellement par la construction de nouveaux bâtiments d'une valeur de 125 M\$ dédiés à la production agricole par *TGOD* sur le territoire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

### VALEURS INVESTIES DANS LE SECTEUR AGRICOLE

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Constructions</b>	1 820 000 \$	1 325 263 \$	3 532 500 \$	24 694 000 \$	127 900 000 \$
<b>Rénovations</b>	1 649 000 \$	265 000 \$	1 931 000 \$	3 070 000 \$	1 317 500 \$
<b>Investissements (constructions / rénovations)</b>	3 469 000 \$	1 590 263 \$	5 463 500 \$	27 764 000 \$	129 217 500 \$

### NOMBRE DE PERMIS ÉMIS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Constructions</b>	12	16	26	19	15
<b>Rénovations</b>	14	12	10	18	17



## ■ Secteur résidentiel

Pour l'année 2019, 315 permis de construction ont été délivrés par les services d'urbanisme des municipalité de la MRC de Beauharnois-Salaberry totalisant 538 nouveaux logements. Bien qu'il s'agisse d'une baisse par rapport à l'année 2018, le nombre de logements créés en 2019 demeure supérieur à la moyenne des 5 dernières années. L'année 2019 est caractérisée par une hausse importante des permis délivrés pour les typologies des maisons unifamiliales jumelées et contigües.

### ÉVOLUTION DES CONSTRUCTIONS ET DES LOGEMENTS RÉSIDENTIELS GÉNÉRÉS DANS LA MRC DEPUIS 2010

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Permis de construction</b>	304	232	262	188	185	163	192	185	205	315
<b>Nouveaux logements</b>	467	367	516	357	345	319	354	680	736	538



## ACTIVITÉ DES CHANTIERS IMMOBILIERS PAR MUNICIPALITÉ

### Permis de constructions résidentielles et d'unités de logements émis en 2019

À la lecture de ces données, on constate que l'année 2018 a été très fructueuse en termes de nombre de logements construits. Or, 2019 est certes une année plus modeste concernant le nombre de logements construits, mais intéressante quant au nombre de permis délivrés par les municipalités.



Si nous comparons l'année 2019 avec la moyenne des 10 dernières années, nous sommes en progression constante, tant en nombre de permis que de logements.

### ACTIVITÉ DES CHANTIERS IMMOBILIERS PAR MUNICIPALITÉ

Municipalités	Permis de construction 2019	Écart (%) 2018-2019	Unités de logement 2019*	Écart (%) 2018-2019
<b>Beauharnois</b>	59	195 %	91	12 %
<b>Saint-Étienne-de-Beauharnois</b>	13	-13 %	14	-33 %
<b>Saint-Louis-de-Gonzague</b>	8	-58 %	15	-68 %
<b>Sainte-Martine</b>	29	93 %	34	100 %
<b>Saint-Stanislas-de-Kostka</b>	9	-10 %	8	-20 %
<b>Saint-Urbain-Premier</b>	5	150 %	3	-40 %
<b>Salaberry-de-Valleyfield</b>	192	55 %	373	-33 %
<b>Total</b>	<b>315</b>	<b>54 %</b>	<b>538</b>	<b>-27 %</b>

\* Ne tient pas compte de l'ajout de nouveaux logements résultant d'une transformation de logements pré-existants

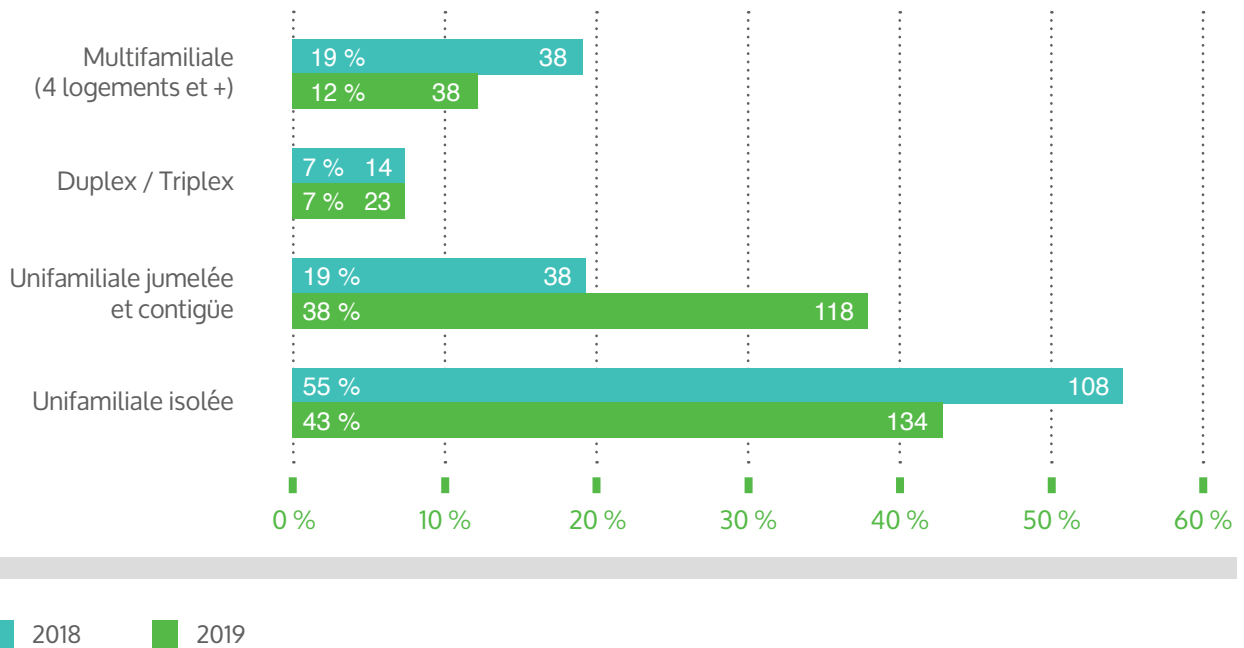


Les habitations unifamiliales représentent la typologie résidentielle dominante sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

En 2019, ce type d'habitation représente 66 % des permis délivrés. La tendance observée est l'augmentation importante du nombre d'autorisations pour les habitations unifamiliales jumelées et contigües.

La part de cette forme d'habitation a connu une forte croissance, passant de 19 % en 2018 à 38 % en 2019.

PART DU NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION SELON LA TYPOLOGIE RÉSIDENTIELLE DANS LA MRC EN 2019



---

## ■ Secteur commercial

L'année 2019 est caractérisée par la stabilité. Le nombre de permis délivrés pour les constructions commerciales pour l'année 2019 est de onze (11), soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Cette tendance s'observe également pour les permis de rénovations avec 127 permis pour l'année 2019 comparativement à 121 pour 2018.

La valeur investie déclarée pour l'ensemble des municipalités en 2019 s'élève à plus de 23M\$, une hausse de près de 50 % par rapport à 2018.


Pour 2019, les investissements commerciaux se sont concentrés dans les municipalités de Salaberry-de-Valleyfield, Sainte-Martine et Beauharnois.

## ■ Secteur industriel

Pour l'année 2019, un total de 40 permis municipaux a été recensé, dont 10 pour la construction de nouveaux bâtiments.

Avec plus de 46 M\$ en 2019, la valeur investie déclarée s'est accrue de 132 % par rapport à 2018.

Cette augmentation s'observe également par l'accroissement de la proportion du secteur industriel dans l'ensemble des investissements observés sur le territoire de la MRC, passant de 9 % en 2018 à 14 % en 2019.



Durant cette période, la totalité des investissements s'est effectuée dans les villes de Salaberry-de-Valleyfield et de Beauharnois, ainsi que dans la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

---

## GESTION DES COURS D'EAU

### ■ Demandes d'information

Pas moins de 75 demandes d'informations diverses ont été formulées en cours d'année concernant les cours d'eau. Ces requêtes ont principalement été adressées par des arpenteurs-géomètres, des firmes-conseils, mais aussi par des municipalités, des ministères et des citoyens.

### ■ Divers

Au chapitre des dossiers divers, la MRC a poursuivi sa participation aux séances du conseil d'administration de la SCABRIC et du comité ZIP Haut-Saint-Laurent.

L'entretien du Barrage Boyer a aussi figuré au chapitre des dossiers en 2019 en fonction du suivi des obligations de la MRC en vertu de la *Loi sur la sécurité des barrages*. C'est dans ce contexte que des poutrelles ont été installées et désinstallées et que l'on a retiré une obstruction au barrage.

### ■ Suivi de dossiers

Pas moins de 12 dossiers de cours d'eau ont nécessité des démarches de suivi en 2019. En voici le portrait :

**5** dossiers d'entretien réalisés sur une distance de 13 kms.

**4** nouvelles demandes d'entretien, dont les travaux sont prévus en 2020.

**2** dossiers de travaux d'entretien amorcés en 2018 et finalisés en 2019.

**1** dossier de travaux d'entretien géré par la MRC du Haut-Saint-Laurent.



## 2019 : L'ARRIVÉE DU BAC BRUN

En matière de gestion des matières résiduelles, l'année 2019 se sera assurément révélée un jalon majeur pour la MRC, alors que le bac brun destiné à la collecte des matières organiques a fait son arrivée à compter du 30 septembre auprès de toutes les unités d'occupation de son territoire, incluant les industries, commerces et institutions (ICI).



Ce moment a été un pas aussi important sur le plan environnemental que celui franchi il y a plus de 25 ans avec l'implantation du bac bleu pour la collecte sélective des matières recyclables.

Cette transition vers le bac brun était tout à fait logique et nécessaire, étant donné que déjà plus de 500 municipalités à l'échelle du Québec se sont converties à la collecte des résidus alimentaires et des résidus verts (feuilles mortes, plantes, mauvaises herbes, etc.) et que cette mesure permettra de diminuer l'émission de gaz à effet de serre et de réduire de près de 50 % le poids de nos déchets.



L'implantation de près de 23 000 bacs bruns et de plus de 30 000 mini bacs de cuisine a d'ailleurs été préparée dans les mois précédents par une vaste campagne publicitaire et de sensibilisation (conférence de presse, communiqués, publicités, entrevues, affichage, bulletins municipaux, etc.), dont la tenue de 18 séances publiques d'information entre juin et octobre.

Afin de bien appuyer cette transition, la MRC a également mis en ligne un site Internet ([jlefais.com](http://jlefais.com)) et une page Facebook entièrement dédiés à l'arrivée de ce nouveau service de collecte, ainsi qu'une ligne téléphonique (450-225-5055) y étant uniquement consacrée.

La qualité des efforts et des outils de sensibilisation déployés par la MRC fut à ce point probante, qu'en seulement 7 semaines de ce nouveau service, on franchissait déjà le cap des 1 000 tonnes de résidus alimentaires et de résidus verts récoltés. Au final, en décembre 2019, après seulement 3 mois d'opération, l'impressionnante quantité de 1 680 tonnes de matières avait été amassé et ainsi détourné du site d'enfouissement.

Il faut rappeler que dans les mois qui ont précédé l'arrivée de ce nouveau service se sont poursuivis, de janvier à septembre, les projets-vitrines auprès de 1 100 ménages répartis dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield (700) et les municipalités de Sainte-Martine (250) et Saint-Louis-de-Gonzague (150).

À ce bassin de portes desservies se sont également ajoutées les écoles de Salaberry-de-Valleyfield, de Sainte-Martine (Sacré-Coeur) et de Saint-Louis-de-Gonzague.

Dans les 9 mois des projets-vitrines pour 2019, ce ne sont pas moins de 282 tonnes de matières qui ont été amassées.



## ■ Un bilan statistique favorable

L'arrivée du bac brun, combinée aux efforts de sensibilisation à la réduction et à la récupération des matières résiduelles, continuent à porter fruit, puisque le tonnage de matières destinées à l'enfouissement en 2019 a régressé par rapport à 2018 et, qu'en contrepartie, celui des matières ramassées par la collecte sélective a sensiblement augmenté. Le tableau suivant résume bien ce bilan statistique plutôt favorable :

RÉSULTATS DES COLLECTES PORTE-À-PORTE			
Période	Collecte des déchets	Collecte des matières recyclables (avec plastiques agricoles)	Collecte des matières organiques
2019	20 902 tonnes BAISSE DE 4 %	7 015 tonnes HAUSSE DE 8 %	1 748 tonnes (collecte d'octobre à décembre plus les projets pilotes)
2018	21 733 tonnes	6 498 tonnes	N/A



## ÉCOCENTRES

La popularité des écocentres ne s'est également pas démentie, alors qu'un volume appréciable de matières résiduelles a ainsi pu être détourné de l'enfouissement et valorisé.

À cet égard, pas moins de 163 tonnes de résidus domestiques dangereux (RDD) et 168 tonnes de produits électroniques (TIC) ont été traitées aux 3 installations du territoire.

Par surcroît, pas moins de 8 437 tonnes de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), ainsi que de branches et de résidus verts, ont été aussi rapportées aux différentes installations et détournées de l'enfouissement.

À cela, s'ajoutent enfin 161 appareils contenant des halocarbures qui ont été livrés aux écocentres municipaux.



Le degré d'appréciation des écocentres à Salaberry-de-Valleyfield, Beauharnois et Sainte-Martine est sans conteste, alors que les trois installations ont franchi au total le cap des 50 000 visiteurs en 2019.

## COLLECTE DES PELLICULES PLASTIQUES

La popularité du service de collecte des pellicules plastiques agricoles et de recouvrement de bateaux de plaisance s'est poursuivie l'an dernier. Ce service mensuel a toutefois connu en date du 2 octobre une importante modification, alors que la journée officielle de collecte des plastiques agricoles a désormais été fixée aux premiers mercredis du mois.



Au terme de l'année, pas moins de 53 tonnes de pellicules plastiques agricoles réparties en 7 249 ballots ont ainsi pu éviter l'enfouissement.

## BULLETIN LE MÖBIUS

Avec l'implantation prévue au 30 septembre de la collecte du bac brun, on comprendra aisément que l'édition 2019 du bulletin *Le Möbius* ait porté spécialement sur l'instauration du service de collecte des résidus alimentaires et des résidus verts et qu'il ait eu pour titre le slogan de la campagne « *Chaque jour, j'le fais* ».



Cette publication annuelle, destinée à informer la population sur les services offerts et les bonnes habitudes de gestion des matières résiduelles, en était cette année à sa 8<sup>e</sup> édition et a de nouveau été imprimé en 33 000 exemplaires afin d'être distribuée en avril à chacune des portes du territoire de la MRC.

---

## L'ESCOUADE VERTE

On ne saurait parler d'environnement et de la MRC sans faire référence à l'efficacité de son Escouade Verte présente sur le territoire depuis plusieurs années.

À nouveau, cette équipe de jeunes s'est déployée sur une période de 13 semaines tout au cours de l'été, soit du 28 mai au 24 août, afin de sensibiliser la population aux pratiques écoresponsables et à l'arrivée de la collecte du bac brun.



Le trio d'agent(e)s de sensibilisation, formé de Guillaume Hébert, Émilie Leblanc et Rosalie Labelle-Leboeuf, a sillonné l'ensemble des municipalités du territoire, afin de renseigner les citoyens et les commerçants sur l'importance de participer à la collecte du bac brun et d'adopter de bonnes pratiques en matière de réduction et de valorisation des matières résiduelles.

L'escouade a effectué également des animations dans les camps de jour et fut présente avec son kiosque à une douzaine d'événements municipaux.

**ESCOUADE  
VERTE**



## ÉVÉNEMENTS

En cours d'année, la MRC a collaboré avec les responsables de différents événements publics, afin de contribuer à la bonne gestion et à la disposition de leurs matières résiduelles. La MRC a ainsi prêté des îlots de tri aux gestionnaires d'événements et contribué financièrement aux Régates de Valleyfield, en assumant les coûts de transport et de tri des matières recyclables.

Pour le seul événement des Régates de Valleyfield, plus de 7 tonnes de matières ont été récoltées et détournées de l'enfouissement grâce au travail sur le terrain de l'équipe supervisée par le Comité ZIP du Haut-St-Laurent.



### ■ Aperçu des actions posées par l'Escouade Verte en 2019 :

**1934**

bacs de cuisine distribués dans 148 multi-logements;

**83**

commerces rencontrés pour l'implantation de la collecte des résidus compostables (quincailleries, restaurants, épiceries, magasins de grande surface);

**10**

jours de soutien à la livraison de bacs bruns;

**6**

kiosques d'information sur le bac brun – tournée des marchés d'alimentation;

**270**

jeunes sensibilisés au tri des matières résiduelles (5 camps de jour);

**Soutien à 14 séances**

d'information sur la collecte des résidus compostables;

**8**

présences à des événements (kiosque et gestion des matières résiduelles).

## SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Dans le but d'aider les écoles à améliorer la gestion de leurs matières résiduelles, la MRC a poursuivi en cours d'année ses démarches de sensibilisation en milieu scolaire. Voici un aperçu des actions entreprises :

- Suivi de l'implantation de la collecte des matières organiques dans les écoles;
- Mise à niveau des équipements de tri (îlots 3 voies) dans les cafétérias et dans les aires de repas;
- Poursuite des animations dans les écoles : 123 animations présentées dans 12 écoles durant l'année scolaire 2018-2019;



## SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le service Environnement a saisi l'opportunité de la Semaine québécoise de réduction des déchets pour présenter un atelier aux employés de la MRC sur la récupération des matières organiques en milieu de travail.

## ANCIEN LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

On a poursuivi, tout au cours de l'année, l'application des mesures de contrôle et de suivi environnemental de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la MRC, en fonction des normes gouvernementales. Les eaux de lixiviat sont toujours acheminées vers l'usine d'épuration de Salaberry-de-Valleyfield pour y être traitées.

L'année 2019 aura également permis de finaliser le contrat octroyé à Construction JP Roy pour la vidange et le remblai des bassins du LES.

---

## TRAITEMENT ET VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES

En 2019, à la suite de la décision de ne pas adjuger de contrat pour la construction et l'opération d'un complexe de biométhanisation et de compostage prévu à Beauharnois, la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon (RIVMO) a mandaté en cours d'année la firme Solinov afin d'effectuer l'analyse de scénarios potentiels de gestion des matières organiques et de l'accompagner sur le plan professionnel quant au choix de l'orientation à privilégier.

C'est dans ce contexte que la MRC de Beauharnois-Salaberry a mandaté cette même firme afin qu'elle évalue la possibilité d'implanter une plateforme de compostage sur le site même de son ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES) à Salaberry-de-Valleyfield.

Dans la foulée de cette étude de faisabilité, les conseils des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon ont donc appuyé par voie de résolution les recommandations de la RIVMO, à savoir mettre fin officiellement au projet de biométhanisation (BioM) et privilégier l'aménagement de cette plateforme de compostage en territoire campivallensien.

Une demande d'éligibilité, en lien avec cette installation projetée, a d'ailleurs été déposée le 30 septembre 2019 au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC).

## VISITE DU CENTRE DE COMPOSTAGE

Dans la foulée de la mise en service de la collecte des matières organiques à l'aide du bac brun, la MRC offrait aux élus l'opportunité de visiter le 29 octobre les installations de l'entreprise Englobe à Lachute, où est destinée et traitée la matière qui est récoltée sur le territoire de la MRC. Pour l'occasion, une délégation de 8 personnes s'est déplacée sur les lieux, dont le maire de Salaberry-de-Valleyfield, M. Miguel Lemieux.



## CONSEIL DE LA CULTURE

En conformité avec le mandat du service, la MRC a poursuivi la gestion et la coordination du Conseil de la culture, dont la représentativité s'est toutefois modifiée en cours d'année.



En effet, le Conseil a accueilli en début d'année un nouveau membre en madame Caroline Nantel, directrice générale de Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie, au poste de la Famille Patrimoine (histoire, muséologie et patrimoine). Cette dernière a toutefois informé la MRC en fin d'année de sa préférence à poursuivre sa collaboration auprès de la MRC dans le cadre de comités de travail plutôt qu'au sein du Conseil de la culture.

De plus, la présidence du conseil est devenue vacante en fin d'année, alors que madame Karine Landerman, représentante de la Famille Arts visuels qui occupait ce poste, a souhaité se consacrer davantage à sa production artistique, après cinq ans d'implication comme bénévole au sein du conseil de la Culture. À cet égard, la MRC tient d'ailleurs à remercier chaleureusement madame Landerman pour son engagement et son apport à la communauté culturelle régionale.

Le Conseil a par ailleurs poursuivi tout en cours d'année le suivi de l'entente en développement culturel intervenue avec le ministère et maintenu la mobilisation, le soutien et la représentation auprès des différents acteurs du milieu culturel, que ce soit la Table des bibliothèques publiques de la MRC, les organismes, les associations ou encore les responsables d'attrait culturels et patrimoniaux.

## POLITIQUE CULTURELLE

En matière de politique culturelle, on a procédé à l'élaboration et à l'adoption d'un plan d'action sur trois ans qui mènera à la révision de la Politique culturelle en 2021.

---

## FONDS CULTUREL

La MRC et son Conseil de la Culture avaient de quoi se réjouir au printemps 2019 avec l'annonce d'une entente avec les Caisses Desjardins de Beauharnois et de Salaberry-de-Valleyfield qui avaient paraphé avec la MRC une entente de 3 ans confirmant qu'elles seraient contributrices du Fonds culturel de la MRC jusqu'en 2021.

L'apport total de Desjardins au Fonds culturel pour la période 2019-2021 est donc de l'ordre de 22 500 \$, soit 7 500 \$ par année. Cette somme annuelle se décline en trois « *Bourses Desjardins pour la culture* », chacune d'un montant de 2 500 \$.

C'est ainsi qu'à l'occasion d'une soirée d'attribution tenue le 18 juin, la MRC attribuait une somme totale de 41 980 \$ à 8 récipiendaires, soit 5 promoteurs et 3 boursiers.

On rappelle que le Fonds culturel s'inscrit à la Politique culturelle de la MRC et qu'il a pour fonction essentielle de dynamiser la vitalité du territoire en soutenant et en encourageant la communauté culturelle formée de ses artistes et artisans, organismes, associations et promoteurs.



## RÉCIPIENDAIRES | FONDS CULTUREL 2019

Organisme / Promoteur / Projet	Montant
<b>■ Volet régulier</b>	
<b>Le Chœur des Gondoliers</b> Concert du 50 <sup>e</sup> anniversaire	7 000 \$
<b>Marc-Antoine Montpetit</b> Pas d' Temps à perdre	10 000 \$
<b>Collège de Valleyfield</b> Finale régionale de Cégeps en spectacle	3 000 \$
..... Sous-total	<b>20 000 \$</b>
<b>■ Volet médiation culturelle</b>	
<b>Festival des Arts de Salaberry-de-Valleyfield</b> L'art floral à l'honneur	4 480 \$
<b>La Factorie</b> Espace DD	10 000 \$
..... Sous-total	<b>14 480 \$</b>
<b>■ Bourses Desjardins pour la culture</b>	
Gottweist	2 500 \$
Marie-Pierre Leduc	2 500 \$
Louise Page	2 500 \$
..... Sous-total	<b>7 500 \$</b>
La MRC adresse ses plus sincères félicitations aux récipiendaires du Fonds culturel 2019.	<b>TOTAL 41 980 \$</b>



Il est à noter que 4 organismes se sont par ailleurs partagés en complément une somme résiduelle de plus de 18 000 \$, non-affectée à des projets. Il s'agit en l'occurrence du café culturel La Factorie, du Musée de Société des Deux-Rives (MUSO), du Musée québécois d'archéologie Pointe-du-Buisson et du diffuseur culturel Valspec.

À titre indicatif, la MRC franchissait en 2019 le cap des 600 000 \$ attribués dans le cadre du Fonds culturel depuis sa mise sur pied en 2001.

Depuis cette date, pas moins de 145 bénéficiaires (artistes et artisans, organismes), dont 13 boursiers depuis 7 ans, ont pu bénéficier de ce précieux soutien financier.

---

## PARTENARIAT AVEC LE CALQ

Dans le cadre de sa participation au programme de partenariat territorial de la Montérégie-Ouest avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la MRC s'est engagée à contribuer au programme pour l'année 2019 à la hauteur de 10 000 \$.



En vertu de cette initiative, 2 artistes de chez nous ont pu être récompensés. Il s'agit d'abord du cinéaste de Beauharnois André Desrochers qui s'est mérité une bourse de 5 000 \$ pour la tournée de son film « *Les Voisines... Messagères* ».

En second lieu, c'est l'autrice Nadine Primeau de Salaberry-de-Valleyfield qui a obtenu une bourse de 9 000 \$ pour son recueil de poésie intitulé « *Poésie inédite d'une Aspergirl* ».

Ainsi donc, pour un investissement initial de 10 000 \$ de la MRC au CALQ, ce sont des retombées de l'ordre de 14 000 \$ qui en résultent auprès des membres de la communauté artistique de notre territoire.

D'ailleurs, depuis l'entente intervenue avec le CALQ il y a 3 ans, ce sont des retombées directes de 61 000 \$ dont a pu bénéficier notre milieu artistique et culturel en retour des 30 000 \$ investis initialement par la MRC.

En toute fin d'année, la MRC a confirmé le renouvellement de son adhésion au programme de partenariat territorial avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la période 2020-2022, à raison d'une contribution annuelle de 10 000 \$.

---

## CONCERTATION, FORMATION ET SOUTIEN

À l'image des années précédentes, le service culturel a orchestré l'organisation des rencontres des 31 janvier et 25 avril 2019 de la Table de concertation des bibliothèques municipales, en plus de planifier en janvier une formation visant à sensibiliser les élus à la conservation du patrimoine et aux leviers d'intervention et de conservation existants.

Le service a également offert son soutien et participé au comité de suivi de la politique culturelle à Salaberry-de-Valleyfield, ainsi qu'au comité d'élaboration d'une toute première politique culturelle à Sainte-Martine.

### ADHÉSION À CULTURE MONTÉRÉGIE

Dans la perspective de représenter efficacement le conseil de la culture de la MRC auprès des différentes instances de concertation régionales et nationales, il fut convenu de maintenir l'adhésion à Culture Montérégie.



### ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

De concert avec son Conseil de la Culture et le milieu culturel, la MRC a poursuivi en 2019 son entente de développement culturel paraphée avec le ministère de la Culture et des Communications. L'entente porte notamment sur 3 volets que sont les projets culturels, le patrimoine et l'aménagement culturel du territoire.

Dans ce dernier cas, la MRC a d'ailleurs pu obtenir un soutien financier de 2 500 \$ du Ministère pour l'intégration de l'aménagement culturel du territoire dans le cadre des travaux de révision du schéma d'aménagement.

## LE PATRIMOINE DE LA MRC EN 4 TOMES

Les férus d'histoire, de patrimoine et d'architecture, ainsi que les sociétés d'histoire et les chercheurs de la région ont été ravis d'apprendre en octobre que le patrimoine bâti, archéologique, religieux et agricole du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry leur était désormais présenté et accessible en 4 magnifiques tomes brillamment illustrés et regroupés en une collection intitulée « *La MRC de Beauharnois-Salaberry, un patrimoine à découvrir* ».

Pour le plus grand plaisir des passionnés, ces quatre brochures réalisées avec l'expertise de l'entreprise Bergeron-Gagnon ont été distribuées dans les municipalités et peuvent être notamment consultées dans les bibliothèques municipales et auprès des sociétés d'histoire et de patrimoine. Ces ouvrages sont également accessibles en ligne sur le site Internet de la MRC sous l'onglet « *Carte du patrimoine* » dans la colonne de droite de la page d'accueil.

À ce même emplacement, l'Internaute y retrouvera également une carte interactive répertoriant plus de 500 éléments d'intérêt patrimonial du territoire. Cette carte donne accès à un ensemble de photographies, ainsi qu'à une foule d'informations en lien avec les immeubles répertoriés, tels que leur architecture, leur état, leur potentiel de conservation, etc.

En réalisant ces différents outils pédagogiques, de référence et de consultation, et en les rendant accessibles à l'ensemble de la communauté, la MRC veut ainsi susciter l'intérêt et éveiller les consciences, tant individuelles que collectives, à l'importance de préserver et sauvegarder les lieux patrimoniaux et le patrimoine paysager, véritables caractères identitaires de notre collectivité.

Ces ouvrages de consultation, auxquels ont aujourd'hui accès les citoyens et les chercheurs, sont l'aboutissement d'un travail de longue haleine, puisqu'ils ont nécessité pas moins de cinq ans de travaux et fait appel à la précieuse collaboration de nombreux partenaires, dont le MUSO (Musée de société des Deux-Rives), la Pointe-du-Buisson - Musée québécois d'archéologie, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM, les sociétés d'histoire et de patrimoine du territoire, ainsi que les municipalités.



Il faut aussi rappeler que cette initiative a été rendue possible grâce à l'entente de développement culturel intervenue entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

D'ailleurs, en lien avec la préservation du patrimoine, la MRC offrait aux municipalités, en tout début d'année, le 17 janvier 2019, une formation sur la mise en application d'un PIIA (*Plan d'implantation et d'intégration architecturale*), à laquelle ont pris part 10 participants provenant de 5 municipalités.

---

## LA CULTURE DE NOUVEAU MISE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans la foulée de l'heureuse expérience vécue l'année précédente dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la sécurité piétonnière, le Conseil de la culture de la MRC s'est de nouveau avéré un précieux collaborateur en 2019 en prêtant cette fois son concours au déploiement de la campagne de sécurité routière « *Pas de cell au volant, c'est gagnant !* ».

Pour l'occasion, on a de nouveau fait appel à l'expertise et à la créativité des membres du Conseil de la culture, à titre de membre du comité de campagne et contributeur à la production de certains outils de sensibilisation, tels que la production de capsules vidéo et la conception d'articles promotionnels.



## LA CULTURE AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE LA MRC

Dans l'esprit de soutenir sa communauté culturelle et d'encourager les artistes locaux de son territoire, la MRC a de nouveau eu le souci en cours d'année de recourir aux talents d'ici pour agrémenter ses événements et activités.

C'est ainsi que la MRC a retenu les services de Rosabelle Slevan, violoniste, ainsi que des musiciens et chanteurs Noémie Sheila-Rioux et Denis Miron, pour égayer ses différents événements. La réalisation de la carte de Noël de la MRC fut de plus confiée à une artiste en arts visuels, madame Audrée Bourdeau.

## JOURNÉES DE LA CULTURE

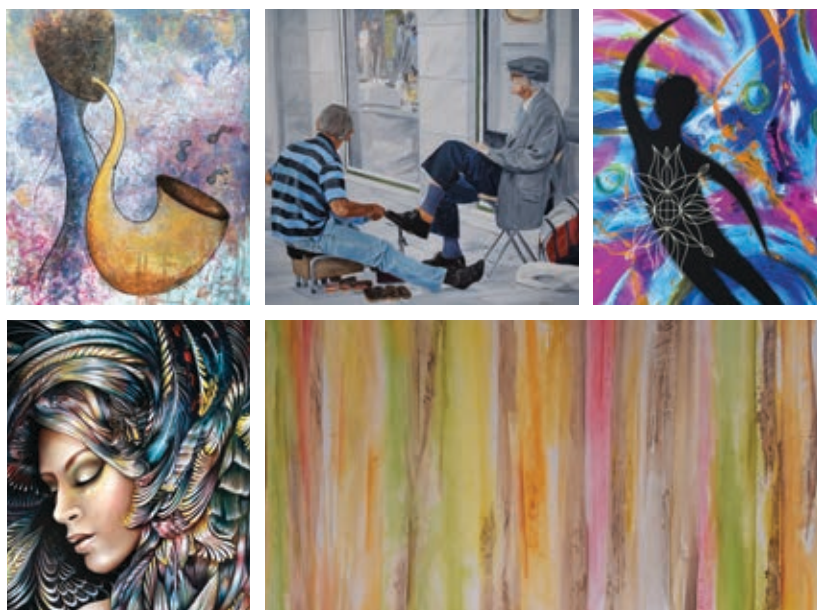
Le service culturel a saisi l'élan amené en septembre par les Journées de la Culture afin de revoir sa stratégie et ses outils de promotion. Il fut donc convenu de tabler sur le *momentum* des Journées de la Culture, afin de promouvoir pour la période automnale l'ensemble des activités culturelles du territoire. Des publicités auprès des médias régionaux et sur le Web furent donc mises de l'avant.

Quant aux Journées de la Culture proprement dites, et à l'image des années précédentes, la MRC et ses partenaires d'événement, que sont la firme légale *Rancourt, Legault, Joncas* et *Les Évaluateurs Leroux, Beaudry, Picard & Associés inc.* se sont à nouveau faits les porte-voix invitant le public, de concert avec les municipalités, à participer à l'édition 2019 qui prenait place du 27 au 29 septembre.



Cette nouvelle édition de ce rendez-vous annuel culturel en a de nouveau mis plein la vue et les oreilles, alors que les amateurs d'art et de culture ont eu droit à une programmation à la fois gratuite, riche et variée. Pour l'occasion, ce ne sont pas moins d'une quinzaine d'activités organisées par les municipalités du territoire et couvrant un spectre aussi large que la musique, la peinture, l'histoire, le patrimoine, le conte, la littérature, l'artisanat et l'architecture qui ont été offertes au public.

Si l'on prend en considération toute la saison automnale, ce sont plus de 180 activités culturelles qui ont été offertes au grand public sur l'ensemble du territoire.



## GALERIE MARIE ET PIERRE DIONNE

Depuis son instauration, la Galerie Marie et Pierre Dionne ne cesse d'accueillir périodiquement des artistes et artisans de tous horizons.

La dernière année n'a pas fait exception, alors que cet espace culturel a permis à 5 artistes (2 de la MRC et 3 hors-territoire) de tenir des vernissages et d'exposer leurs œuvres.

Voici une rétrospective des activités de la galerie en 2019 :



### EXPOSITIONS ET VERNISSAGES 2019

#### GALERIE MARIE ET PIERRE DIONNE

Artistes	Expositions	Vernissages
Ian Reid-Langevin	11 janvier au 29 mars	17 janvier
Stéphane Daigle	1 <sup>er</sup> avril au 7 juin	4 avril
Sonia Isabelle	10 juin au 16 août	13 juin
Louise Laforme	19 août au 11 octobre	11 septembre
Sonia Laurin	15 octobre au 13 décembre	17 octobre

## PRIX REYNALD-PICHÉ

C'est en présence d'un public fort intéressé, dont plusieurs amis et membres de la famille du récipiendaire, que le Prix Reynald-Piché 2019 (11<sup>e</sup> édition) a été décerné le 12 juin au sculpteur Georges Henri Tardif de Beauharnois dans le cadre d'un événement qui prenait place à la salle du conseil Kilgour du siège social de la MRC.



Après des études académiques au collège St-Viateur, cet artiste natif de Montmagny, mais Beauharlinois d'adoption depuis plusieurs décennies, découvre avec son père l'amour de la nature. Adeptes de randonnée, il découvre aussitôt la richesse des propriétés du bois comme matériau et ne tarde pas à faire ses premières armes en sculpture en gossant les arbres au Bois Robert.



Après avoir suivi des études à l'École des arts et métiers de Salaberry-de-Valleyfield, voilà que M. Tardif suit une formation spécialisée en dessin au Collège Stanislas de Montréal. Pendant les années qui suivront, cet artiste autodidacte ne se lasse pas d'approfondir ses connaissances en sculpture. Dans les années 1960, il commence littéralement à vivre de son art en exposant au côté d'artistes reconnus.

En 1977, il donne naissance à Sainte-Martine au « *Reflet d'Antan* », une réplique d'un pittoresque village d'autrefois avec maisonnettes, boutique d'artisanat, atelier de sculpture, restaurant, et même un théâtre d'été !



Encore aujourd'hui, M. Tardif sculpte toujours dans son atelier de la rue St-André à Beauharnois et continue d'explorer différents médiums et à réaliser de magnifiques sculptures. Aujourd'hui, son profil artistique démontre qu'il a réalisé plus de 80 œuvres originales au fil de plus de 65 ans de carrière.





Le mandat de promotion régionale confié à la MRC s'est véritablement enclenché en cours d'année, alors que se sont vues confirmées en poste mesdames Chantal Dostie et Karel Leduc, respectivement à titre de Coordinatrice et d'Agente à la promotion régionale.

Afin d'appuyer la promotion de la saison, la MRC a déployé de nombreuses initiatives :

- Réalisation de 10 capsules radio en période estivale, accompagnées d'invités et partenaires touristiques des 7 municipalités;
- Développement d'une banque photos associée aux fêtes et festivals, ainsi qu'au volet agroalimentaire;
- Mise à niveau des vidéos régionales;
- Création de 10 publi-reportages promouvant nos partenaires avec l'animateur Marc-Antoine Montpetit;
- Création de 10 publi-reportages promouvant nos partenaires avec l'animateur Yves Trottier de MAX FM 103;
- Création de 5 publi-reportages promouvant nos partenaires avec Télévision Sud-Ouest (TVSO).

## LANCEMENT ET PROMOTION DE LA SAISON

Dans les semaines qui ont suivi leur entrée en fonction, s'est effectué en date du 4 juillet à la Halte des Villages du Parc régional à Saint-Louis-de-Gonzague, par une température splendide, le lancement officiel de la saison récréotouristique en présence de nombreux invités.





## BILAN TOURISTIQUE... EN BREF

### ■ Accueil touristique

- 18 présentoirs positionnés stratégiquement à divers endroits du territoire donnant accès à de la documentation touristique;
- 424 demandes d'information touristique du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2019 concernant principalement le Parc régional de Beauharnois-Salaberry, le nautisme, le vélo et l'hébergement.

### ■ Promotion touristique

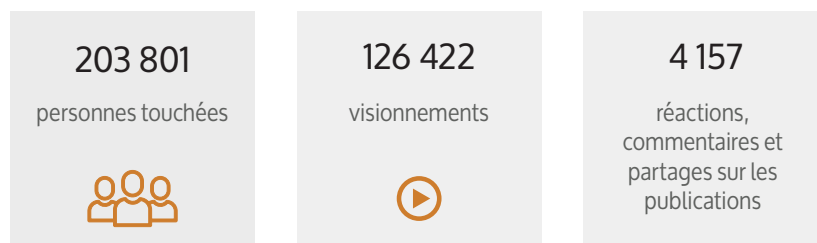
- Mise à jour et production d'une version revampée de la carte touristique régionale distribuée en 15 000 copies sur le territoire et à l'extérieur;
- Entente sectorielle avec Tourisme Montérégie afin que notre région soit visible dans l'ensemble de leurs outils et actions;
- Distribution de 3 000 cartes touristiques et dépliants du Parc régional dans les Centres Infotouristes de Montréal, Gatineau, Rigaud et Rivière-Beaudette;
- Distribution de 3 000 dépliants du Parc régional dans les 5 structures d'accueil du parc;
- Plus de 14 000 dépliants distribués dans le cadre d'une tournée de promotion auprès d'entreprises de la MRC;
- Publipostage d'un dépliant « *Croisières et navettes* » auprès de l'ensemble des ménages du territoire;
- Publication de 17 articles promotionnels d'entreprises touristiques du territoire sur le site Web d'InfoSuroît;
- Conception de capsules vidéo sur les entreprises de la région;
- Placements publicitaires locaux, régionaux et nationaux;
- Publicité sur le site Web de [quebecvacances.com](http://quebecvacances.com);
- Publi-reportage dans le journal « *Bières et plaisirs* » avec retombées directes d'un article sur la Distillerie des Trois-Lacs dans le Journal de Montréal;
- Chroniques touristiques à la radio locale MAX FM 103 (saison estivale de 10 semaines);
- Cahier touristique dans le journal Saint-François et présence dans le guide « *Escale vacances* » de VIVA Média;
- Publication dans les bulletins municipaux;
- Création de vidéos de 30 secondes pour la promotion du Parc régional diffusées dans les cinémas de Salaberry-de-Valleyfield et Vaudreuil-Dorion;
- Bandeau publicitaire sur le site d'InfoSuroît.



## ■ Résultats concluants

- Cap des 4 180 « J'aime » franchi sur Facebook, une augmentation de 20 % comparativement à 2019;
- Augmentation de presque 24 % du nombre d'abonnés Instagram durant l'année : de 658 à 818 abonnés;
- Plus de 73 500 visiteurs sur les sites Web « *beauharnois-salaberry.com* » et « *destinationvalleyfield.com* ».

## ■ Exemple de la visibilité de l'ensemble des vidéos réalisées



## ■ Exemple comparatif de 2 vidéos en entreprises

	Vignoble Cortellino Saint-Urbain-Premier	Ferme Hubert Sauvé Salaberry-de-Valleyfield
Personnes ayant vu les vidéos	17 975	35 726
Nombre de visionnements	9 005	25 814
Nombre de réactions, commentaires et partages	528	611

## ■ Exemple de Saint-Urbain-Premier – Médias sociaux

Sur les 9 publications et les 2 vidéos d'entreprises de Saint-Urbain-Premier promues de juin à octobre, les résultats sont les suivants:

Personnes ayant vu les publications	39 733
Nombre de visionnements	11 600
Nombre de réactions, commentaires et partages sur les publications	1 038





## SERVICE DE NAVETTES

En 2019, le service de navettes entre Salaberry-de-Valleyfield et Les Cèdres, entre Salaberry-de-Valleyfield et Les Coteaux, de même qu'entre Beauharnois et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot s'est poursuivi.



## ENTENTE AVEC LE CIRCUIT DU PAYSAN

En cours d'année, un protocole d'entente est intervenu avec le Circuit du Paysan pour une période de 3 ans (2019-2021), afin de promouvoir l'adhésion d'entreprises agrotouristiques du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry à ce concept de promotion territoriale.

En lien avec cette initiative, il est d'ailleurs proposé d'implanter en 2020, en collaboration avec le Circuit du Paysan et en conformité avec sa signature graphique, une nouvelle structure d'accueil sur le territoire de Saint-Urbain-Premier.



## PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET IMAGE DE MARQUE

De manière à bien définir le mandat de la MRC en termes de promotion régionale, une importante démarche de planification stratégique s'est amorcée en fin d'année avec l'aide d'un consultant.

Au terme d'un important exercice de consultation et de diagnostic, la firme mandataire a donc eu pour objectifs d'élaborer une stratégie de promotion régionale, de définir un positionnement touristique de la région comme territoire de destination et d'établir des orientations et des actions stratégiques devant permettre d'améliorer la performance touristique de Salaberry-de-Valleyfield et de l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC.

---

## CALENDRIER DE L'AVENT

À quelques semaines de la période des Fêtes et afin de promouvoir les entreprises et commerçants du territoire et offrir des idées-cadeaux, la MRC a lancé son calendrier de l'Avent, une nouveauté régionale, sous le thème « *Pour une expérience authentique et des cadeaux uniques* ».

Dans le cadre de cette initiative qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, la MRC a promu sur les réseaux sociaux, au rythme d'une par jour, 24 entreprises du territoire particulièrement rattachées aux secteurs culturel et agroalimentaire.



À chacune de ces journées, les internautes auraient la chance de se mériter un certificat-cadeau d'une valeur pouvant varier entre 20 \$ et 100 \$ et les heureux récipiendaires étaient invités à se rendre à l'établissement commercial pour le récupérer, leur donnant ainsi la chance de découvrir l'entreprise.

De manière à bien mousser cette campagne, une capsule vidéo promotionnelle d'une trentaine de secondes mettant en vedette l'homme d'affaires bien connu Alexandre Daneau a été partagée auprès des partenaires et a circulé sur les réseaux sociaux et au Cinéma 7 de Salaberry-de-Valleyfield.

Dans le cadre de cette diffusion, M. Daneau s'est gracieusement transformé en porte-parole rappelant l'importance d'acheter et de consommer localement à l'approche de la période des Fêtes.

Si la MRC a promu ce concept, c'est qu'elle voulait rappeler qu'il n'est pas nécessaire de s'éloigner et d'acheter à l'extérieur pour trouver ce que l'on veut, alors que notre territoire a tout ce qu'il faut pour satisfaire les idées les plus folles, notamment en termes de culture et de produits agrotouristiques régionaux. Du même élan, en achetant localement, on soutient tout à la fois notre économie et nous préservons et même contribuons à créer des emplois.



## PLACE À LA NOUVELLE HALTE DE LA GARE

Le réseau cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry a connu un intéressant développement au cours de la saison 2019, alors que l'on annonçait en conférence de presse le 26 juin à Sainte-Martine plus de 800 000 \$ d'investissements à l'occasion de l'inauguration de la phase 1 d'une nouvelle structure d'accueil et d'interprétation à la Halte de la Gare (la 16<sup>e</sup> du Parc) et du prolongement du réseau cyclable sur une distance d'environ 2 kilomètres en sol martiniais.



Cette extension pavée du réseau cyclable en direction de la MRC de Roussillon, plus précisément entre la rue des Pins à Sainte-Martine jusqu'aux limites territoriales de Ville Mercier, fut d'ailleurs grandement redevable à un appui financier de 458 000 \$ provenant du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH).

Il faut ici préciser que ce prolongement de la piste cyclable et sa liaison vers la MRC voisine de Roussillon s'inscrivent dans le cadre d'une interconnexion avec l'axe 3 de la Route Verte provinciale et figurent au Plan stratégique (2016-2020) et au Plan d'actions (2017-2022) de Tourisme Montérégie.



---

Quant à la structure d'accueil et d'interprétation, la MRC et la Municipalité de Sainte-Martine ne dévoilaient en juin que les résultats des travaux de la phase 1 de la nouvelle Halte de la Gare, aménagée sur l'emplacement même qu'occupait autrefois l'ancienne station ferroviaire de Sainte-Martine.

Cet aménagement structural, réalisé en partie à nouveau grâce au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), reproduit l'architecture de la gare qui existait à Sainte-Martine à l'époque des années 1920. La phase 1 comprend donc la structure d'accueil agrémentée de son mobilier urbain (tables à pique-nique, bancs, etc.), ainsi qu'une carte touristique situant l'emplacement des principaux attraits de la région.

Quant à la phase 2 qui viendra compléter l'installation, celle-ci consistera en l'aménagement de panneaux d'interprétation réalisés avec l'expertise de la firme *Merlicht*, ainsi qu'en une importante bonification culturelle par l'aménagement d'un concept muséologique extérieur. En effet, en collaboration avec le Musée ferroviaire Expo-Rail à Saint-Constant, des jardins de gare et des éléments traitant de l'histoire ferroviaire du secteur seront intégrés à l'ensemble. Une toilette au compost viendra compléter l'aménagement.



---

## AUTRES DÉVELOPPEMENTS AU PARC

### FUTURE HALTE MARITIME

Le chantier d'aménagement de la future Halte Maritime, sise en rive nord du Canal de Beauharnois, non loin du pont Larocque et du Parc des Bâtisseurs à Salaberry-de-Valleyfield, a grandement évolué en 2019. En plus de compléter le financement du projet, on a également pu procéder à l'automne à l'installation des structures d'interprétation réalisées avec l'expertise de la firme *Merlicht*.

On prévoit d'ailleurs inaugurer cette nouvelle halte au printemps 2020 en conférence de presse, au terme de travaux d'aménagement du terrain et de l'installation du mobilier urbain.

La réalisation de cette halte a pu être possible grâce à la mobilisation d'un partenariat financier de l'ordre de 63 500 \$, autour duquel se retrouvent au côté de la MRC des contributeurs aussi divers que l'entreprise CEZinc, le ministère de la Culture et des Communications du Québec via la « *Stratégie maritime du Québec* », la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, ainsi que la Société portuaire de Valleyfield.

### ■ Pôle de Salaberry-de-Valleyfield



Dans le secteur de Salaberry-de-Valleyfield, on a d'abord procédé au Parc des Bâtisseurs, près du pont Larocque, à l'implantation d'une structure d'accueil munie d'une station vélo-mécanique, de même qu'à l'installation, à la Halte du Belvédère, en collaboration avec le Regroupement Québec Oiseaux, de deux nichoirs destinés aux hirondelles noires.

### ■ Pôle de Saint-Stanislas-de-Kostka

De ce côté, on a amorcé la planification et les démarches préparatoires concernant les travaux de mise à niveau de la rampe de mise à l'eau et de l'éclairage à la Halte des Plaisanciers, de même qu'au renforcement du mur de soutènement sous le pont Larocque.

### ■ Pôle de Saint-Louis-de-Gonzague



En ce qui concerne ce pôle, on a également procédé à la planification et à l'élaboration des démarches préliminaires quant à la mise à niveau de la rampe de mise à l'eau, des quais et de l'éclairage à la Halte des Villages, en plus d'avoir procédé à l'installation d'une station vélo-mécanique.

En complément, on a poursuivi la planification et lancé l'appel d'offres pour la réalisation d'une étude de faisabilité relativement à l'aménagement d'une passerelle piétonnière et cyclable devant être greffée au pont St-Louis.

## ■ Pôle de Beauharnois

En ce qui a trait à ce secteur, on a poursuivi les démarches et la collaboration avec la Ville de Beauharnois et Vélo-Québec quant au développement local de la Route Verte, notamment via l'aménagement d'un lien cyclable sur la route 132.

On a de plus effectué de la recherche de financement en vue du réaménagement du lien cyclable entre la Halte du Héron et la Route 132.

## INSTALLATION DE BORNES DE GÉOLOCALISATION



L'implantation de ce système permet ainsi aux municipalités d'améliorer le déploiement de leurs services d'urgence à l'intérieur du Parc, optimisant du même élan les opérations d'assistance auprès de toute personne pouvant être en situation de détresse.

Ces balises de repérage et de sécurité ont été implantées dans le cadre du « *Protocole d'intervention d'urgence hors du réseau routier* » promu par le gouvernement du Québec et ont pu être installées grâce à un soutien financier du ministère de la Sécurité publique.

Essentiellement, en fonction de ce système, l'utilisateur en détresse ou son accompagnateur n'a qu'à repérer la borne de localisation la plus près, composer le 9-1-1, mentionner au répartiteur la lettre et le numéro inscrits sur la borne et attendre les secours.

En date du 19 juin, une importante annonce s'effectuait en conférence de presse, alors que la MRC confirmait, de concert avec les municipalités et leurs services d'urgence, l'installation le long des pistes cyclables du Parc régional de 280 bornes de géolocalisation positionnées aux 250 mètres.



---

## DES VÉLO-PATROUILLEURS ACTIFS SUR LE TERRAIN

La saison 2019 se sera de nouveau révélée très active pour l'équipe de 28 vélo-patrouilleurs du Parc régional Beauharnois-Salaberry.

En effet, les membres de cette équipe bénévole auront cumulé au cours de la saison quelque 2 700 heures de patrouille afin de sillonner les dizaines de kilomètres du Parc et du réseau cyclable régional.

Au terme de leur saison, leur carnet de patrouille rendra compte de quelque 450 interventions et observations auxquelles ils auront été associés, dont la plupart concernent des renseignements communiqués à des usagers du réseau.

L'équipe de vélo-patrouilleurs aura également participé à quelques vidéos et publicités promotionnelles pour le Parc régional, en plus d'effectuer en cours de saison plusieurs escortes, notamment avec les élèves de l'école Edgar-Hébert à Salaberry-de-Valleyfield qui a pu bénéficier d'une subvention pour acquérir des vélos.

Comme elle le fait depuis déjà quelques années, la vélo-patrouille du Parc régional était présente au Rendez-vous annuel des vélo-patrouilleurs qui se tenait à Sherbrooke.



## NOUVELLE PLACE D'AFFAIRES POUR LE CLD

En tout début d'année, la direction du Centre local de développement (CLD) de la MRC de Beauharnois-Salaberry informait sa clientèle, la communauté des gens d'affaires et les investisseurs que le siège social de l'organisme était officiellement déménagé depuis le 14 janvier au 85 de la rue Notre-Dame à Salaberry-de-Valleyfield.



Cette relocalisation, s'inscrivant dans le cadre de changements organisationnels, a par la suite été accompagnée en cours d'année de nouvelles embauches, notamment au niveau des services administratifs et des postes de conseillers en développement, financement et conseils stratégiques.

## ENTENTE MRC-CLD

En cours d'année, l'entente de délégation MRC-CLD pour la période 2019-2023 a été officialisée. Essentiellement, en vertu de cette entente, la MRC confie au CLD le mandat de planifier et de soutenir le développement économique régional.

Plus spécialement, le CLD doit notamment prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat privé et social, que ce soit dans une perspective de démarrage, de consolidation, d'expansion ou de relèvement. Il est également appelé à réaliser pour un horizon de 5 ans, en concertation avec les partenaires du milieu, un plan stratégique régional de développement intégré devant tenir compte des outils de planification du territoire, tels que le schéma d'aménagement,

le plan de développement de la zone agricole (PDZA), le plan de valorisation du Parc régional, la politique culturelle, ainsi que toute autre planification municipale territoriale ou ministérielle.

Enfin, le CLD a pour mandat de gérer les Fonds de développement FLI (Fonds local d'investissement) et FLS (Fonds local de Solidarité) destinés à soutenir le développement entrepreneurial et économique.

Avec une telle entente, la MRC et le CLD ont mis en place les orientations établies au terme de l'année 2018, créant ainsi un meilleur arrimage entre les deux institutions en matière de développement économique, et ce, pour le plus grand bénéfice des municipalités et des partenaires.

## VOLET DÉVELOPPEMENT

En matière de développement, le CLD a aussi signé une entente de partenariat financier avec le Pôle d'économie sociale via le programme de « Bourses d'Initiatives en Entrepreneuriat Collectif ». L'organisation a également participé en cours d'année à l'élaboration du diagnostic stratégique de la Montérégie, afin de mieux comprendre les enjeux liés au développement économique montérégien.

## LE BULLETIN AGRICOLE SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

Depuis sa toute première édition en 2018, le bulletin agricole de la MRC intitulé « *L'agriculture d'ici, une fierté à cultiver* », publié et distribué porte-à-porte en 30 000 exemplaires, a définitivement été sous les feux de la rampe en 2019 avec la collaboration du Syndicat de l'UPA Beauharnois-Salaberry et de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie.



En effet, l'édition 2018 de la publication s'est méritée en date du 8 avril le prix *Bon Coup* décerné par les membres du jury à l'occasion du 7<sup>e</sup> Gala Agristars de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie qui se tenait devant près de 400 convives réunis à l'Étoile Banque Nationale du Quartier Dix30 à Brossard.



Par ce bulletin lancé au printemps 2018, et rédigé en étroite collaboration avec le Syndicat de l'UPA Beauharnois-Salaberry, la MRC vise à promouvoir auprès de l'ensemble des citoyens de son territoire les cachets de la ruralité et l'importance de l'activité agricole.

On rappelle ainsi aux lecteurs l'importance que revêt cette industrie, que ce soit au plan de ses retombées économiques, de l'apport crucial de ses artisans que sont les agriculteurs et leurs familles ou encore de la promotion et de la mise en valeur des saveurs du terroir et des produits agroalimentaires locaux et régionaux.

Suite à cet éclatant succès, l'édition 2019 du bulletin était à nouveau sous les projecteurs à l'automne, alors que la publication était en nomination pour remporter le prix *Valorisation / Laurent-Barré* visant à récompenser des initiatives inspirantes valorisant la profession, l'agriculture et la foresterie privée; un prix décerné dans le cadre du gala agricole provincial de l'UPA se déroulant sous le thème « *La grande fête agricole et forestière* » et prenant place le 4 décembre à Québec. Dans ce cas-ci toutefois, le bulletin n'a pas su s'attirer la faveur des membres du comité d'attribution.



## JOURNÉE « PORTES OUVERTES » DE L'UPA



Le territoire de la MRC a de nouveau été associé en 2019 au concept des journées « *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* » de l'Union des Producteurs Agricoles du Québec, alors que 2 de ses entreprises ont participé à ce rendez-vous annuel.

En l'occurrence, la ferme E. Brosseau à Saint-Urbain-Premier et l'entreprise Miel Nature de Beauharnois ont accueilli pour l'occasion au total quelque 800 visiteurs tout au cours de cette journée du 8 septembre. Ces deux entreprises n'en étaient d'ailleurs pas à leur première participation à cet événement, ayant déjà figuré par le passé au programme de ce rendez-vous annuel. Dans le cas de Miel Nature, c'était notamment leur seconde participation consécutive en autant d'années.

La MRC a d'ailleurs pris part activement à cette journée « *Portes ouvertes* » en tenant un kiosque d'information et de promotion sur le site même des installations de M. Brosseau, une entreprise qui en était également à sa 2<sup>e</sup> participation au cours des dernières années.



## LE FDTR EN ACTION



Le Fonds de développement des territoires ruraux (FDTR), qui en était d'ailleurs à sa dernière année d'applicabilité en 2019, a de nouveau permis de soutenir le développement rural, tant au niveau local que régional.

Le Fonds a ainsi généré en cours d'année un apport financier de 60 070 \$ afin de soutenir 5 projets qui ont collectivement mobilisé des investissements totaux de l'ordre de 882 500 \$. Voici d'ailleurs le portrait sommaire de l'affectation de ces argents versés et/ou décaissés par le Fonds en 2019 :

5 PROJETS SOUTENUS EN 2019			
Projet / Description	Promoteur	Investissement total prévu	FDTR
<b>Infrastructures des parcs</b> Réfection et consolidation des infrastructures des parcs municipaux	Saint-Stanislas-de-Kostka	31 000 \$	<b>9 165 \$</b>
<b>Taxibus 2019</b> Maintien et consolidation du service de Taxibus de Beauharnois-Salaberry	MRC de Beauharnois-Salaberry	350 000 \$	<b>20 000 \$</b>
<b>Halte de la Gare –phase 2</b> Aménagement d'une station d'interprétation	MRC de Beauharnois-Salaberry	86 500 \$	5 000 \$
<b>Pôles nautiques</b> Réfection des rampes de mise à l'eau	MRC de Beauharnois-Salaberry	375 000 \$	15 000 \$
<b>Promotion agroalimentaire</b> Soutien des projets émanant du PDZA	MRC de Beauharnois-Salaberry	40 000 \$	10 905 \$
<b>5 projets (1 projet local et 4 projets régionaux)</b>		<b>882 500 \$</b>	<b>60 070 \$</b>



## COHABITATION HARMONIEUSE EN ZONE AGRICOLE

En lien avec son Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC a également adhéré en cours d'année à la campagne montérégienne de sensibilisation 2019-2021 du MAPAQ visant à promouvoir, à l'aide d'outils et d'activités de communication, la cohabitation harmonieuse en zone agricole. Cette campagne est davantage appelée à être visible et à se traduire concrètement sur le terrain à compter de 2020.

## TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL

L'année 2019 s'est révélée plutôt difficile pour le service de transport collectif en milieu rural Taxibus, alors que la MRC s'est vue dans l'obligation en fin d'année, pour des motifs de coûts de gestion et d'opération trop élevés et de désintéressement des transporteurs, d'annoncer la fin des opérations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La MRC en est arrivée à devoir prendre cette difficile décision, malgré certains ajustements apportés plus tôt dans l'année quant aux modalités de service, notamment quant à la tarification des déplacements, au prolongement de la plage-horaire des transports et à l'élargissement des heures de réservation.

Une décision définitive quant à l'avenir de ce service, dans une formule possiblement revue et améliorée, devrait être rendue en 2020.





L'année 2019 s'est inscrite comme un jalon important en matière de développement social sur le territoire, alors que l'on est parvenu à instituer une nouvelle gouvernance territoriale.

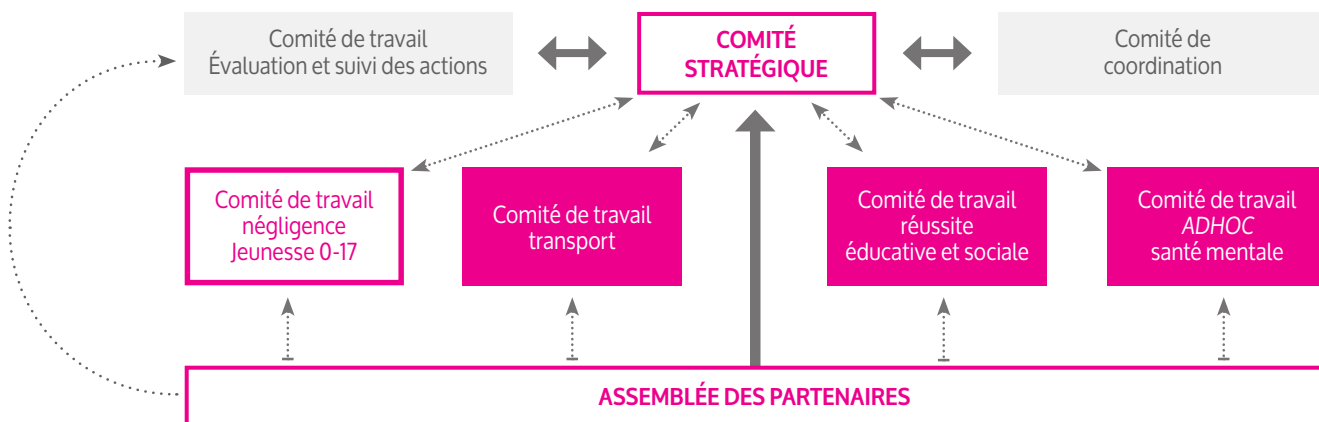


Les instances décisionnelles ont en effet réussi à faire consensus sur ce mode de fonctionnement à l'issue de deux importantes assemblées des partenaires auxquelles ont participé des dizaines d'intervenants du milieu.



En un premier temps, on a constitué un comité stratégique, auquel on a greffé 5 comités de travail, dont quatre sont ramifiés à des enjeux spécifiques, à savoir le transport, la réussite éducative et sociale, la négligence jeunesse 0-17 ans et la santé mentale. Le 5<sup>e</sup> comité, portant sur l'évaluation des impacts et le suivi des actions, vient ainsi appuyer cette structure.

### ■ Schéma de la nouvelle gouvernance territoriale en développement social





## PARTICIPATION ET SOUTIEN À CONCERTATION HORIZON



Lors de la seconde assemblée des partenaires, on a procédé à un exercice de priorisation des actions par enjeu et effectué le démarrage de 2 comités de travail sur les enjeux fédérateurs, en l'occurrence la réussite éducative et sociale et le transport.

Tout au cours de l'année se sont aussi tenues pas moins de 6 rencontres et des entrevues, en plus de produire un portrait et un diagnostic, en lien avec une étude sur le logement social et abordable en Montérégie Ouest qui a été financée en 2018 par le Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR).

Beaucoup de travail participatif et de soutien a été effectué en 2019 auprès de l'organisme *Concertation Horizon* qui œuvre en développement social et qui regroupe les 5 MRC de la Montérégie-Ouest.

Plus de 25 rencontres, tant des agents, que des partenaires et du comité de coordination transitoire de *Concertation Horizon*, se sont tenues l'an dernier.

Au cours des travaux de cet organisme de concertation, on a abordé et traité des sujets et des enjeux aussi divers que la planification et la participation à un colloque en éducation, le Plan d'action gouvernementale pour l'inclusion économique et la participation sociale ainsi que la révision de la gouvernance de *Concertation Horizon*.

Deux mesures ont aussi suscité beaucoup d'attention et de suivi. Il s'agit de l'Alliance pour la solidarité et la sécurité alimentaire, pour lesquelles le territoire de la Montérégie-Ouest a d'ailleurs bénéficié de sommes de 2,5 millions \$ et de 1 million \$ respectivement. Dans le cas de la sécurité alimentaire, la MRC s'est d'ailleurs engagée pour une contribution de 5 000 \$ par année pour les années 2020 et 2021.

## PROJETS TERRITORIAUX EN RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Grâce au programme d'aide financière en réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), différents projets ont pu voir le jour sur le territoire de la MRC sous la supervision d'un comité de travail et l'accompagnement de promoteurs.

Ainsi, 3 projets se sont développés avec l'organisme « *Pour un réseau actif dans nos quartiers* » (PRAQ), le premier s'établissant auprès d'écoles primaires du territoire considérées en situation de défavorisation, le second impliquant la Maison des jeunes de Beauharnois et l'école secondaire Patriotes-de-Beauharnois, et un troisième appelé « *Plaisir de lire et d'écrire* » avec la Maison des enfants Marie-Rose à Beauharnois.

Enfin, des initiatives et des budgets ont aussi été développés par les Commissions scolaires de la Vallée-des-Tisserands et New Frontiers pour encourager, promouvoir et soutenir la persévérance scolaire, la réussite éducative et la lecture.

## COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC accueillait à sa séance du 18 septembre 2019 un nouveau membre d'importance en M. Stéphan Tuite, nouveau responsable du poste régional de la Sûreté du Québec, succédant ainsi à son prédécesseur, M. Pascal Harvey.

Fort de cette nouvelle ressource, le CSP a poursuivi ses travaux tout au long de l'année au fil de ses réunions bimensuelles.



## « PAS DE CELL AU VOLANT, C'EST GAGNANT ! »

Après avoir régionalisé au cours des 3 dernières années leur campagne de sécurité routière à l'endroit des piétons, voilà que la MRC et ses partenaires ont convenu en 2019-2020 d'axer la sensibilisation sur un enjeu de sécurité publique tout aussi important, à savoir la distraction au volant causée par le cellulaire. Cette forme de distraction est d'ailleurs l'une des premières causes d'accident sur le réseau routier québécois, particulièrement en Montérégie.

Cette nouvelle campagne de sécurité publique a d'ailleurs été lancée en grande pompe par la MRC et les municipalités le 11 juin à la Cité des Arts et des Sports à Salaberry-de-Valleyfield, en collaboration avec de multiples partenaires logistiques et financiers, en l'occurrence la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), le ministère des Transports du Québec (via son programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière), la Sûreté du Québec, le Service de Police de Châteauguay, le Collège de Valleyfield et le Conseil de la Culture de la MRC.





À cette occasion, on a annoncé que cette campagne intitulée « **Pas de « cell » au volant, c'est gagnant !** » se déploierait au cours de l'été et de l'automne 2019, ainsi qu'au printemps 2020, sur l'ensemble du territoire des 7 municipalités de la MRC.

Pour rejoindre les automobilistes et le public-cible, les partenaires de campagne ont convenu de recourir à plusieurs moyens, tels que la tenue d'opérations policières de sensibilisation, l'affichage le long des routes et dans les lieux publics et les établissements commerciaux, la diffusion de capsules vidéo sur les médias sociaux et des interventions en entreprises et dans les écoles.





Pour les fins de la campagne, la MRC et ses partenaires se sont adjoint la précieuse collaboration du Collège de Valleyfield et de son club de football Noir et Or, alors que les joueurs de la formation sportive ont agi en quelque sorte comme ambassadeurs de la campagne via des affiches installées dans les lieux publics et la diffusion d'une vidéo qui est devenue virale sur les réseaux sociaux.



La campagne régionale de sensibilisation à la sécurité routière a même bénéficié d'une excellente visibilité en date du 11 septembre, alors que les partenaires de campagne étaient présents avec leurs kiosques à l'occasion du match de football opposant le Noir et Or du Collège de Valleyfield aux Diablos de Trois-Rivières.

En période d'avant-match, ainsi qu'à la mi-temps, les quelque 800 spectateurs présents ont ainsi pu être sensibilisés à cette campagne.



## SÉCURI-PARC ET CADETS

À nouveau, la qualité des messages et la sécurité de notre réseau cyclable, de nos parcs municipaux et de nos événements publics ont été rehaussés en 2019 de la présence, pour une 12<sup>e</sup> année, des agents de la Sécuri-Parc, et pour une 7<sup>e</sup> année, du programme de cadets de la Sûreté du Québec.

La MRC était donc heureuse d'accueillir en ses rangs, l'espace d'une saison, quatre agents de la Sécuri-Parc en Francis Duquette-Grenon, agent de liaison, Radu-Alexandru Puscasu, Carl Brière et Sondos Lamrhari, de même que les cadets Jesse Gour et Mélody Bourdeau Dagenais. La Sécuri-Parc en était par ailleurs à sa 3<sup>e</sup> année d'affectation sur le territoire de Ville de Léry.



### ■ Bornes de géolocalisation

La Sécurité-Parc s'est aussi chargée de sensibiliser les usagers du Parc régional à l'utilisation des bornes de géolocalisation nouvellement installées le long du réseau cyclable, un outil indispensable à leur sécurité en situation d'urgence dans ce contexte de milieu isolé. Les agents ont tenu pas moins de 5 activités de prévention à cet effet lors desquelles ils ont rejoint 90 utilisateurs et distribué quelque 600 encarts.



### ■ Campagne « Pas de cell au volant, c'est gagnant ! »

Les agents Sécurité-Parc ont par ailleurs étroitement collaboré à la campagne de sécurité routière « *Pas de cell au volant, c'est gagnant* », en participant à 9 opérations policières de sensibilisation, lors desquelles ils ont remis aux automobilistes quelque 2 825 encarts. Ils ont aussi distribué pas moins de 265 affiches de la campagne auprès de 153 commerçants.

---

## ■ Événements et accompagnements

À eux six, les agents et cadets auront été présents et pu livrer leur message de sensibilisation et de sécurité tout au cours de l'été à des événements auxquels ont pris part plus de 16 000 personnes. Ils ont de plus effectué en cours de saison pas moins de 26 accompagnements pour la traversée du pont St-Louis.

## ■ Sensibilisation des plaisanciers et des cyclistes

Les agents ont aussi renseigné les plaisanciers aux bons comportements à adopter sur l'eau et au volant de leur embarcation en étant présents aux 11 rampes de mise à l'eau du territoire, de même qu'aux différents quais et commerces nautiques, ainsi qu'à la marina de Valleyfield. Près de 500 personnes ont ainsi pu être sensibilisées lors des 5 activités de prévention.

Les cyclistes ont aussi été abordés par les agents, afin de les informer des nouvelles règles du Code de la sécurité routière.

## LA CAMPAGNE « ATTENTION, PIÉTONS! » FINALISTE À L'UMQ

La campagne de sécurité publique *Attentions Piétons!* qui s'est déployée en 2018 sur l'ensemble du territoire de la MRC a fait fureur au Centre des Congrès de Québec les 9 et 10 mai, alors que des centaines d'élus, de délégués et de représentants municipaux se sont arrêtés au kiosque de la MRC dans le cadre du salon *Espaces Affaires et innovations municipales* qui se tenait au Centre des Congrès de Québec en marge des 98<sup>e</sup> assises annuelles de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ).

À cette occasion, la campagne *Attentions Piétons!* figurait comme l'un des 20 projets finalistes au Prix Mérite Ovation Municipale de l'UMQ qui vise à souligner le fruit du travail de municipalités qui ont mis de l'avant des solutions originales pour répondre de façon optimale aux besoins de leur communauté.

Cette campagne, qui visait à sensibiliser de façon originale et innovante les piétons et les automobilistes à la sécurité aux intersections et aux passages piétonniers, au respect de la signalisation, des règles de circulation, ainsi qu'à la courtoisie et au partage de la route, n'a pas su toutefois rallier la majorité des membres du jury lors de la soirée de gala qui s'est tenue au Manège militaire Voltigeurs de Québec.

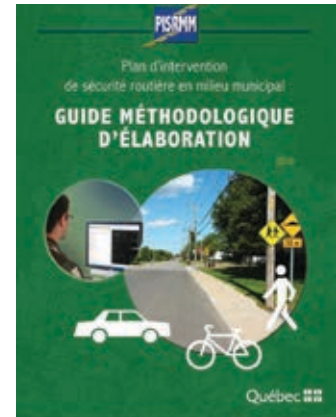


---

## PLAN D'INTERVENTION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU MUNICIPAL

La MRC a pu amorcer l'an dernier, en collaboration avec le Comité de sécurité publique, les représentants municipaux et différents partenaires, tout le travail préparatoire nécessaire relativement à la mise en place d'un Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM), pour lequel elle a d'ailleurs pu bénéficier d'une aide financière gouvernementale.

Ce plan a essentiellement pour objectif d'optimiser les investissements à réaliser sur les réseaux routiers municipaux, afin de soutenir les municipalités dans l'implantation de mesures correctrices destinées aux lieux et endroits jugés accidentogènes et ainsi réduire le nombre d'accidents.



## COMITÉ AVISEUR

Le Comité aviseur de la MRC en sécurité incendie a poursuivi tout en cours d'année ses travaux et rencontres associés aux enjeux régionaux et à la révision du schéma. Ce groupe de travail, formé d'élus, de directeurs généraux et de directeurs de services en incendie a émis au besoin ses recommandations à l'endroit du conseil des maires.

## RÉVISION DU SCHÉMA

La révision du projet de schéma de couverture de risques révisé a occupé une grande partie des travaux du service en 2019 et on s'est assuré, pour ce faire, de travailler de concert avec les municipalités. Le document devrait être livré dans sa version finale à plus ou moins long terme.

## PRÉVENTION

En matière de prévention, on a maintenu l'entente de services visant les risques, autres que faibles, selon les termes convenus avec les parties, en l'occurrence les municipalités de Saint-Stanislas-de-Kostka, Sainte-Martine et Saint-Urbain-Premier.

On a également procédé sur le territoire à la collecte et à l'analyse de données, ce qui a contribué à la prise de décisions. Cette démarche s'est avérée fort utile lors des rencontres politiques portant sur la réflexion des élus quant aux enjeux en sécurité incendie sur le territoire et ceux associés à la gestion des services municipaux en sécurité incendie.

## FORMATION

Comme elle le fait depuis de nombreuses années, la MRC a poursuivi son entente avec l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) quant à la formation et au maintien des compétences pour les pompiers du territoire de la MRC. On s'est par la même occasion assuré de bénéficier au maximum du soutien du Programme d'aide financière du ministère de la Sécurité publique (MSP).

On a de plus coordonné les demandes de formation pour les pompiers et les officiers et obtenu l'accréditation pour la formation « *Officier non urbain* ».

On s'est également assuré de promouvoir auprès des services incendie les avantages de maintenir les compétences à jour. La MRC a même pris l'initiative d'offrir une formation sur l'utilisation de l'imagerie thermique lors d'incendies.



## DÉPLOIEMENT DES RESSOURCES

En cours d'année, la MRC a transmis ses données géomatiques du territoire afin qu'elles soient intégrées à l'infrastructure ouverte « IGO » du Ministère de la Sécurité publique (MSP) en prévision de son utilisation par les municipalités locales, de sorte à faciliter le déploiement des ressources sur le territoire.

## SAUVETAGE D'URGENCE HORS DU RÉSEAU ROUTIER

En collaboration avec les municipalités et les groupes d'intérêt, on a complété et validé le contenu du Protocole d'intervention de sauvetages d'urgence hors du réseau routier. Un suivi de ce projet d'entente est d'ailleurs prévu en 2020.

## ÉTAT DE SITUATION EN SÉCURITÉ CIVILE

À la demande des élus, on a produit en cours d'année un rapport dressant l'état de situation en sécurité civile pour chacune des municipalités locales.

## BOTTIN DES RESSOURCES RÉGIONALES

On s'est affairé à mettre à jour le bottin des ressources régionales qui répertorie de nombreuses et précieuses références.

## PROCÉDURES D'ALERTE ET DE MOBILISATION

En toute fin d'année, le service a collaboré et soutenu les municipalités locales en vue de l'entrée en vigueur, en date du 9 novembre, du « *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ».

## SÉCURITÉ DANS LE PARC RÉGIONAL

En collaboration avec le service de la géomatique, du ministère de la Sécurité publique (MSP) avec son programme IGO et le Parc régional, on a procédé à la conception des fiches d'évacuation d'urgence en milieu isolé qui sont rattachées aux bornes de géolocalisation dans le Parc régional.



Dans la mesure où ce texte est couché sur papier dans les premiers mois de 2020, le contexte extraordinaire et historique dans lequel s’amorce cette nouvelle année, sur fond de pandémie, exigera de notre société, et du milieu municipal en particulier, de nouvelles de façons de faire afin de pouvoir relever des défis inédits.

Voilà pourquoi la MRC consacrera beaucoup d’efforts cette année à travailler de concert avec le CLD, afin de soutenir nos entreprises et promouvoir l’achat local.

Nos entrepreneurs, nos commerçants et nos gens d’affaires n’ont jamais éprouvé autant le besoin d’être encouragés et supportés et c’est ce que l’on entend faire au cours des prochains mois.

Quel meilleur moment en effet pour permettre aux gens d’ici de redécouvrir les saveurs, les produits, les services et les attraits qui les entourent et de leur dire « *Bienvenue chez vous !* ».

Dans cette perspective, quel meilleur contexte également pour renouer avec la nature qui vous entoure et retrouver le bien-être tout en faisant de l’exercice et en respectant les consignes de santé publique qu’en allant fréquenter le Parc régional de Beauharnois-Salaberry situé à deux pas de chez vous.

Même si les contraintes liées à la pandémie exigeront une constante adaptation de fonctionnement, il n’en demeure pas moins que les diverses responsabilités et compétences de la MRC, ainsi que ses activités récurrentes demeurent.

Dans ce contexte pandémique bien particulier, voilà pourquoi il nous faut miser sur la communication et le partenariat à l’échelle régionale, afin de faire en sorte que notre collectivité sache tirer son épingle du jeu. Jamais la solidarité collective d’une région ne se sera avérée aussi pertinente qu’en ce moment.



# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## LA MRC, SES SERVICES, SON ÉQUIPE.

### ADMINISTRATION

Directrice générale  
et secrétaire-trésorière  
**Linda Phaneuf**

Directrice – Administration  
et ressources humaines  
**Isabelle Perron**

Secrétaire de direction  
**Linda Riach**

Coordonnatrice  
– Service du greffe  
**Marie-Josée Leblanc**

Technicienne  
– Comptabilité et finances  
**Josée Guionnet**

Agentes – Administration  
**Audrey Pilon**  
**Patricia Viziau**

Agente – Administration,  
ressources humaines  
et culture  
**Jacqueline Roussy**

Agente – Réception, soutien  
logistique et administratif  
**Sophie Pilote**

### AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Directeur – Aménagement,  
développement du territoire  
et cours d'eau  
**Marc-André Gagnon**

Conseillères – Aménagement  
du territoire  
**Marie-Laurence Bohémier**  
**Johanie Bouchard**

Conseiller en géomatique  
**Jean-François Filiatrault**

Conseillère – Cours d'eau et  
ressources naturelles  
**Line Asselin**

### COMMUNICATION

Coordonnateur  
**Guy Longtin**

### PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

Directrice  
**Valérie Binette**

Agente  
**Marie-Claude Pinard**

Contremaître  
**André Barrette**

Superviseur  
**Normand Leduc**

Opérateur et préposé  
**Mario Ouellette**

Jardinier-paysagiste  
**Jean-Philippe Gariépy**

Préposés à l'entretien  
**Réjean Lemieux**  
**Claude Martin**  
**Daniel Dulude**

### CULTURE

Coordonnatrice  
**Catherine Parent**

### ENVIRONNEMENT ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

Directeur  
**Patrice Lemieux**

Conseillère – Gestion des  
matières résiduelles et  
sensibilisation  
**Christine Bergeron-Verville**

Conseillère – Gestion des  
matières résiduelles  
**Annie Dureault**

Conseiller – Gestion des  
matières résiduelles et  
sensibilisation  
**Simon Lardie**

### DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIAL

Coordonnatrice  
**Lyne Charlebois**

### SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Coordonnateur  
**Martin Argouin**

## Mentions de sources photographiques

Communauté Services Conseils  
Concertation Horizon  
Culture et Communications Québec  
Deny Cardinal  
Gouvernement du Québec  
Ian Reid-Langevin

Louise Laforme  
Marie-Claude Pinard  
Ministère des Transports du Québec  
Municipalité de Sainte-Martine  
MRC de Beauharnois-Salaberry  
Profil Médias

Société d'Habitation du Québec  
Sonia Isabelle  
Sonia Laurin  
Stéphane Daigle  
Sûreté du Québec  
UPA Montérégie / Québec  
Zone Image (M. Robert Bannon)





**MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY**  
2, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 1W6

Téléphone : 450 225-0870  
Télécopieur : 450 225-0872

[info@mrc-beauharnois-salaberry.com](mailto:info@mrc-beauharnois-salaberry.com)  
[www.mrc-beauharnois-salaberry.com](http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com)

